Magazine d'informations municipales
Septembre 2020 / N°86

info ONDRES

ONDRES Naturellement
www.ondres.fr

À LA UNE

Gestion des espaces verts : la ville en lien avec le réseau Hortus (p. 4)
Question à Éva Belin, Maire d'Ondres (p. 5)
Des référents de quartiers au plus proche des administrés (p. 9)
DOSSIER : « LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL » (P. 13 À 18)
Ludo-bibliothèque : un premier programme trimestriel à découvrir ! (p. 22)

info ONDRES
Magazine d'informations municipales
Septembre 2020 / N°86

Sommaire

04. Environnement & cadre de vie
Gestion des espaces verts : la ville en lien avec le réseau Hortus

05. Mairie
Questions à Éva Belin, Maire d'Ondres
Les axes clés du programme
Conseil municipal du 23 juillet 2020
Conseil municipal du 11 septembre 2020
Été 2020 à la plage : une fréquentation en hausse
Collecte de sang 2020 : 59 donneurs présents à Dous Maynadyes
Marchés du terroir : une année (forcément) particulière
Des référents de quartiers au plus proche des administrés
Un nouveau Conseil d'administration pour le CCAS
Plateforme solidarités : comment s'inscrire ?
Information travaux

10. Expression politique
Expression des groupes politiques

11. Communauté de communes
Présentation de la nouvelle équipe

12. Économie
Atlantic Pole Studio : de la Pole dance, et plus encore…
Au Delta du Mekong : délices venues d'Asie, à emporter !

13. Dossier : « Le nouveau Conseil municipal »
Éditorial d'Éva Belin, Maire d'Ondres
Présentation de l'équipe
Les commissions

19. Jeunesse et sports
Un été riche en animations !
PIJ : des sessions de sensibilisation à la plage
Maison des jeunes : ils ont fait de la radio !
Mémento : les délais de réservation sur le Portail famille

21. Culture
Le Gascon en partage
La ludo-bibliothèque réaménagée
Bibliothèque : à l'air « livres » cet été…
Un premier programme trimestriel à découvrir
Les coups de cœur de la ludo-bibliothèque !
L'agenda septembre à décembre 2020

23. Vie locale
CSF : le point sur les actions
L'APE-FCPE fait sa rentrée !
Nouvelle ère pour les Bergers du Seignanx !
Danse Country : Reprise des cours chez les Rebel Dancers
CSO : reprise des cours dès le 14 septembre !
Le point de l'ACCA, après l'AG de juin
Dansez au rythme des percussions avec Dumba
FEPO : le mot du président et zoom sur les activités

27. Informations pratiques
Le point sur la réglementation en matière de nuisances
Linky : vous pouvez le refuser !
Plage : baignade interdite hors période estivale
Info conso de la CSF : comment éviter les démarchages téléphoniques ?
Maillages : l'intergénérationnel au service de tous
Solidarités : la CAF organise des séances d'information
aux parents en situation de divorce

PEFC 10-31-1240

Directrice de la publication : Éva Belin. **Directrice de la communication :** Muriel Tancrez. **Crédits photos et illustrations :** service communication de la ville d'Ondres, Communauté de Communes du Seignanx, associations ondraises. **Maquette et impression :** Groupe Le nouvel R. **Distribution :** DG Distribution, Tarnos. Cet imprimé est certifié PEFC™ 10-31-1240. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de le déposer dans un conteneur à papiers. Dépôt légal : à parution.

Contact : Mairie d'Ondres, 2189, avenue du 11 Novembre 1918, 40440 Ondres / De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Tél. : 05 59 45 30 06 / Fax : 05 59 45 22 20 / Email : contact@ondres.fr

La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à communication@ondres.fr, elles seront proposées à la publication.

ÉDITORIAL

Un magazine singulier, à plus d'un titre

C'est un magazine municipal singulier, à plus d'un titre, qui s'ouvre ici et que vous allez découvrir dans les pages qui suivent. C'est tout d'abord le tout premier du nouveau Conseil municipal que vous avez élu en juin dernier. Le premier d'une lignée au sein de laquelle nous aurons à cœur de vous présenter les dossiers et projets en cours, de vous témoigner mois après mois de nos avancées sur nos engagements de campagne, de vous inviter au sein des différents temps d'échanges participatifs que nous initierons, de faire montre de la richesse de la vie locale et associative, de mettre en exergue – enfin – combien nous sommes attachés à notre commune et à ses habitants, et combien nous œuvrons déjà et œuvrerons à la préservation de la qualité de notre cadre de vie. Un magazine municipal singulier, aussi, car il paraît après neuf mois d'absence, une première depuis de longues années… Et pourtant, à Ondres comme plus largement dans d'autres communes françaises, ces neuf mois ont été riches en évènements. Neuf mois d'absence donc, le temps de laisser le calendrier électoral se dérouler et surtout le temps de dépasser les premiers mois de la crise sanitaire, et d'organiser durant l'été la rentrée scolaire, la reprise des structures, et les mois à venir dans ce contexte troublé.

C'est pourquoi, au sein de ce magazine, il vous est proposé de revenir sur les temps forts de l'été (animations jeunesse, sensibilisation à la plage, collecte de sang, la ludo-bibliothèque « hors les murs »…) qui prouvent à quel point, même dans un contexte complexe, il est possible de mener des actions tout en veillant au respect des protocoles sanitaires. C'est pourquoi, aussi, dans ce bulletin vous retrouverez un dossier central qui présente le nouveau Conseil municipal avec ses membres et ses commissions, ainsi qu'un article qui rappelle les axes clés de notre programme. Puis, au fil des pages, vous découvrirez que tout juste élus, nous avons d'ores et déjà avancé sur de nombreux dossiers : le rapprochement avec le réseau Hortus afin de créer de nouvelles dynamiques dans les pratiques écoresponsables ondraises, les référents de quartiers avec des visites prévues très prochainement, la plateforme solidarités qui centralise les besoins en accompagnement et soutien et, bien sûr, notre demande d'adhésion au Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour afin de doter Ondres d'un réseau performant de transport en commun. C'est motivés et heureux d'agir pour Ondres, avec vous, que nous vous souhaitons bonne lecture de ce premier numéro ensemble !

Éva BELIN
Maire d'Ondres

GESTION DES ESPACES VERTS :
LA VILLE EN LIEN AVEC LE RÉSEAU HORTUS

Afin de développer, davantage encore, les bonnes pratiques d'entretien et de gestion des espaces verts sur la commune, les élus ont souhaité se rapprocher du réseau Hortus.

Les premières attaches ont d'ores et déjà été prises avec ce réseau, originaire d'Allemagne mais qui a déjà essaimé dans de nombreux pays, dont la France. Hortus, ce sont des citoyens qui aménagent leurs jardins selon les trois principes des trois zones de l'Hortus : zone tampon, zone hotspot et zone de production. Ce système de zonage permet au jardinier de réaliser facilement, sans trop d'entretien, une composition équilibrée de son jardin tout en créant un espace de vie pour les abeilles, les papillons, les autres insectes et auxiliaires si utiles et si chers à la terre ! Un jardin Hortus permet ainsi à la flore de s'épanouir et à la faune faite de tout petits êtres vivants de migrer et prospérer de nouveau… Une méthode qui prouve, s'il le fallait encore, qu'aux antipodes de l'utilisation de produits phytosanitaires, l'utilisation de bonnes pratiques permet de stabiliser le système et de tendre vers un équilibre écologique.

Ainsi, ce rapprochement de la ville d'Ondres et du réseau Hortus permettra – par le biais de futures formations et de la mise en pratique de cette approche salutaire pour les espaces verts et jardiniers – de créer de nouvelles richesses dans les pratiques écoresponsables locales. ■

QUESTIONS À ÉVA BELIN, MAIRE D'ONDRES

« NOTRE PRIORITÉ ABSOLUE POUR ONDRES SERA LE RESPECT DE LA PAROLE DONNÉE »

Qui est Éva Belin ?

À 41 ans, je suis native du Seignanx puisque j'ai vécu à Tarnos toute mon enfance et je suis Ondraise depuis 2010. Mes 2 enfants ont, eux, grandi à Ondres et y sont scolarisés. Employée à la CPAM de Bayonne depuis 20 ans, j'y ai exercé, notamment, des fonctions liées au contrôle interne. Attachée au dialogue social, aux conditions de travail et aux acquis sociaux, j'ai été déléguée de personnel et élue au comité d'entreprise durant les dernières années. Aujourd'hui, j'ai décidé de suspendre mon contrat de travail pour pouvoir me consacrer pleinement à Ondres et au Seignanx. Cet engagement sera ma seule priorité pour les 6 ans à venir ; j'y consacrerai toute mon énergie.

Ce 1er mandat de maire n'est pas, pour vous, un 1er engagement politique. Qu'est-ce qui vous anime ?

Viscéralement attachée au service public et à l'intérêt général, j'ai choisi assez tôt de m'engager dans la vie de ma cité. Je suis donc Conseillère départementale du Seignanx depuis 2015 et Conseillère municipale d'Ondres depuis 2019 avec la seule ambition de servir mon territoire et ses habitants. Pour moi, être élue, c'est avant tout être au contact et à l'écoute des habitants et de leurs besoins. Travailleuse, engagée et ouverte, je mets à présent toute mon énergie pour relever, avec les Ondraises et les Ondrais, les nombreux défis qui attendent notre ville.

Quel est l'ADN de l'équipe ?

L'équipe qui m'entoure est composée de femmes et d'hommes de divers horizons, y compris politiques. Ce qui a guidé notre aventure a été le partage de valeurs communes fondamentales : fraternité, justice sociale, proximité, intégrité, écoute et respect ont été le ciment de notre cohésion. Ensuite, assez naturellement, chacun a investi le domaine qui lui correspondait le plus. Notre complémentarité a été évidente. Aujourd'hui, après quelques semaines de fonctionnement, je mesure l'immense chance qui m'est offerte de partager la tâche qui est la mienne avec des élus motivés, engagés et sincères.

Quelles sont vos priorités pour Ondres ?

Notre priorité absolue pour Ondres sera le respect de la parole donnée : nous avons été élus sur un projet clair qui devra être notre feuille de route durant les 6 années à venir. Le contenu, mais aussi la méthode ont fait l'objet d'engagements de notre part et nous respecterons quoi qu'il arrive la parole donnée. En ce début de mandat, l'heure est au diagnostic. Cette phase est incontournable pour démarrer un mandat sur des bases solides et fiables. Les Ondraises et les Ondrais seront évidemment informés des résultats de ces études qui fixeront les possibilités (y compris financières) de nos actions ; c'est ensuite collectivement que chaque projet sera proposé, priorisé et étudié. ■

LES AXES CLÉS DU PROGRAMME

Retrouvez ci-dessous, en 6 volontés, les grands axes clés du programme :

- Stopper l'**urbanisation galopante** et désordonnée pour apaiser notre ville
- Demande immédiatement l'adhésion d'Ondres au Syndicat des Mobilités pour **faire venir le bus** à Ondres
- Projeter **une deuxième école** pour le bien-être de nos petits Ondrais
- Sanctuariser nos **espaces naturels** et lutter contre les pollutions pour préserver notre cadre de vie
- **Créer de l'emploi** et trouver une alternative aux Allées Shopping pour qu'on puisse enfin vivre et travailler à Ondres
- Promouvoir une **offre culturelle de qualité et accessible** pour émanciper tous les citoyens ■

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2020

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, la décision suivante. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.

1 Fixation des indemnités du Maire, des adjoints et des conseillers délégués

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 22 voix pour et 7 abstentions (Sébastien ROBERT, Jean-Michel MABILLET, Alain CALIOT, Frédérique ROMERO, Christel EYHERAMOUNO, Delphine OUVRANS et Mylène LARRIEU),

FIXE ainsi qu'il suit le taux des indemnités de fonction :
- maire : 44 % de l'indice brut terminal de la fonction publique,
- adjoints : 17,60 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- les 3 conseillers délégués : 13,93 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

PRÉCISE que l'indemnité de Madame le Maire sera versée à compter de la date de son élection (le 4 juillet 2020) et celles des adjoints et des conseillers délégués à compter de la date du caractère exécutoire de l'arrêté leur déléguant des fonctions (à savoir le 13 juillet 2020).

Ces propositions d'indemnités se basent sur ce qu'autorise le droit et sur une volonté de Madame le Maire.
En effet, il est à noter que pour une commune comme Ondres, dont la population est comprise entre 3500 et 9999 habitants, le taux maximal de l'indemnité de fonction du maire est fixé à 55 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique et celui des adjoints à 22 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique.
Or, Madame le Maire a souhaité appliquer un taux inférieur à ces plafonds de 20 %, pour elle-même et chacun des adjoints. Cette proposition permettant, notamment, d'accorder une indemnité aux trois conseillers délégués qui œuvreront aussi au sein des commissions.

2 Constitution des commissions de travail

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **ACCEPTE** à l'unanimité des voix la constitution des commissions de travail telles que ci-après énumérées :
1. Commission Urbanisme, patrimoine, voirie et mobilité
2. Commission Environnement et développement durable
3. Commission Développement économique et tourisme
4. Commission Éducation, enfance et jeunesse
5. Commission Culture, sport et associations
6. Commission Solidarité et logement
7. Commission Finances

Afin de favoriser le travail d'équipe, et que chacun puisse plus particulièrement s'investir dans un domaine particulier, Madame le Maire a proposé aux conseillers municipaux de définir des commissions de travail.

Ces commissions de travail seront chargées d'étudier les dossiers qui doivent être présentés en conseil municipal, elles devront également proposer des avis quant aux décisions susceptibles d'être prises.

Concernant la composition de ces commissions, il est précisé d'une part que Madame le Maire est membre de droit de chacune, d'autre part qu'en application des dispositions de l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités territoriales, la composition doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus de l'assemblée communale. ■

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2020 (suite)

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, la décision suivante. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.

1 Reprise des discussions avec le Syndicat des Mobilités Pays Basque en vue d'obtenir une offre de transports en commun pour les ondrais

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 23 voix pour et 6 abstentions (Jean-Michel MABILLET ; Alain CALIOT ; Christel EYHERAMOUNO ; Delphine OUVRANS ; Frédérique ROMERO et Mylène LARRIEU),

MANDATE Madame le Maire pour reprendre les discussions avec le Syndicat des Mobilités Pays Basque en vue d'obtenir une offre de transports en commun conforme aux attentes de la population ondraise.

Cette volonté émane d'un constat : celui du défi actuel et à venir que représente la mobilité.
Ainsi, Madame le Maire a rappelé à l'assemblée délibérante l'importance de la problématique des déplacements au sein du bassin de vie de l'agglomération bayonnaise, et plus particulièrement l'attente des habitants de la commune d'Ondres en matière de transports en commun afin de sortir du « tout voiture »…
À ce titre, le Syndicat des Transports en Commun de l'Agglomération Côte Basque Adour, devenu Syndicat des Mobilités Pays Basque-Adour, ainsi que le Syndicat chargé de l'élaboration du S.Co. T, ont initié et conduit différentes études pour élaborer les différents scénarii de compléments possibles au développement du transport public à l'échelle de l'agglomération de Bayonne et du Sud des Landes. Le caractère impératif d'une offre de transports collectifs au sein des villes constituant la première couronne au nord de l'agglomération, a ainsi été reconnu.
Pour autant, ces différentes études n'ont toujours pas permis de concrétiser une offre de transports en commun pour les habitants de ces communes, dont Ondres.
C'est pourquoi Madame le Maire et son équipe municipale affirment le souhait de reprendre les discussions avec les nouveaux élus du Syndicat des Mobilités, afin d'étudier les modalités d'accession à une offre de transport en commun conforme aux attentes de la population ondraise. ■

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2020

Le 11 septembre dernier, la salle Capranie accueillait un Conseil municipal avec, à l'ordre du jour, une unique délibération : la demande d'adhésion de la commune d'Ondres au Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour (SMPBA). Conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale, un dialogue a été entrepris avec le SMPBA afin de pouvoir offrir aux Ondraises et Ondrais un véritable réseau performant de transport en commun. ■

Crédit photo : Keolis

ÉTÉ 2020 À LA PLAGE : UNE FRÉQUENTATION EN HAUSSE

Au sortir du confinement et à la fin du printemps, le déroulé de la saison touristique 2020 portait à de nombreuses interrogations : quels seront les protocoles sanitaires et les règles à respecter ? Les plagistes seront-ils au rendez-vous ? Au moment où nous mettons sous presse, début septembre 2020, le constat est le suivant : une augmentation de la fréquentation de la plage cet été, notamment le week-end et en août, et ce dans le respect de la distanciation et des gestes barrières. Un bilan certainement dû à la météo très clémente, voire très ensoleillée, de cet été 2020 ! Malgré cette fréquentation conséquente et une avant-saison endeuillée sur les côtes du sud-ouest (la configuration de la plage a favorisé la formation de dangereux rouleaux de bord en cas de houle), le nombre d'interventions sur l'été est resté stable. Au final, durant la saison, peu de jours de houle, mais beaucoup d'assistances à baigneurs et de prévention faite par les nageurs sauveteurs lorsqu'il y en avait. Ces derniers, d'ailleurs, du fait du contexte sanitaire et des conditions de plage ont été présents – plus encore que de coutume – pour expliquer, sensibiliser, informer et protéger bien sûr. ■

COLLECTE DE SANG 2020 : 59 DONNEURS PRÉSENTS À DOUS MAYNADYES

Le 3 août dernier, comme de coutume durant la période estivale, l'Établissement français du sang (association pour le don du sang bénévole) organisait une collecte de sang à la salle Dous Maynadyes, et ce en partenariat avec la commune. Cette année, et ce malgré un contexte sanitaire particulier et des protocoles plus complexes, ce fut de l'avis des organisateurs « une réussite presque parfaite ». « Presque » car ce sont 59 donneurs qui ont fait le déplacement, contre 60 attendus. Ces donneurs provenaient pour 41 % d'entre eux d'Ondres,

puis aussi de Labenne, Tarnos, Bayonne, Bénesse-Manemne, Biaudos, Capbreton, Candresse ou encore Saint-Martin de Seignanx. De nombreux touristes avaient aussi fait le déplacement. Et ce qu'il faut aussi retenir, à plus large échelle, c'est la participation de 10 primo-donneurs. Une bonne nouvelle face au besoin constant en sang ! Depuis 2017, année de lancement de ce partenariat avec l'EFS, les collectes ondraises ont vu la venue de 32 à 66 donneurs par édition. Cette mouture 2020 est donc une bonne édition qui vient saluer l'énergie déployée par l'association et les services municipaux. ■

MARCHÉS DU TERROIR : UNE ANNÉE (FORCÉMENT) PARTICULIÈRE

Cette année, pour les marchés du terroir mis en place par l'Office de tourisme du Seignanx comme pour d'autres marchés du secteur, fut une année compliquée du fait du contexte : des protocoles sanitaires (sens de circulation, pas de dégustation, port du masque,…), peu d'animations par rapport à l'accoutumée (pas les traditionnelles omelettes aux piments, pas de contes pour les enfants, et surtout pas les fêtes de village (sur lesquelles les marchés sont adossés). Cela s'est notamment ressenti sur les villages de l'intérieur. De plus, la météo n'a pas été très favorable : des vendredis très chauds (Biarrotte, Saint-Laurent-de-Gosse…) et un vendredi très pluvieux pour finir (Saint-Barthélemy). Conséquence, une fréquentation en baisse. En revanche, les personnes présentes ont manifesté un véritable intérêt pour les marchés du terroir, à Ondres ou les communes alentours, et ont beaucoup dépensé sur ces marchés… dont la qualité des produits proposés n'est plus à prouver. Pour autant, la saison estivale a quand même été bonne pour bon nombre de professionnels du tourisme. L'été ne rattrapera pas le printemps à 0, mais permet de « sauver les meubles ». Faute d'animations, les gens se sont tournés vers les activités de pleine nature : plage, vélo, surf, rafting, canoë… Les terrasses de restaurants n'ont pas désempli ; merci la météo. ■

L'Office de tourisme du Seignanx

DES RÉFÉRENTS DE QUARTIERS AU PLUS PROCHE DES ADMINISTRÉS

Pour offrir à la population une présence au plus proche de chacun et un canal d'écoute et de proximité, des élus référents de quartiers sont en place afin d'être au plus proche des administrés, quartier par quartier.

Ainsi, la ville est divisée en sept quartiers, au sein desquels vous pouvez contacter les référents, soit directement par email (retrouvez tous les adresses email sur la page « Démocratie participative » du site internet de la commune), soit par téléphone via le secrétariat des élus (Tél. : 05 59 45 29 33). Les élus peuvent être interrogés pour tous types de doléances et dans la plus grande confidentialité. ■

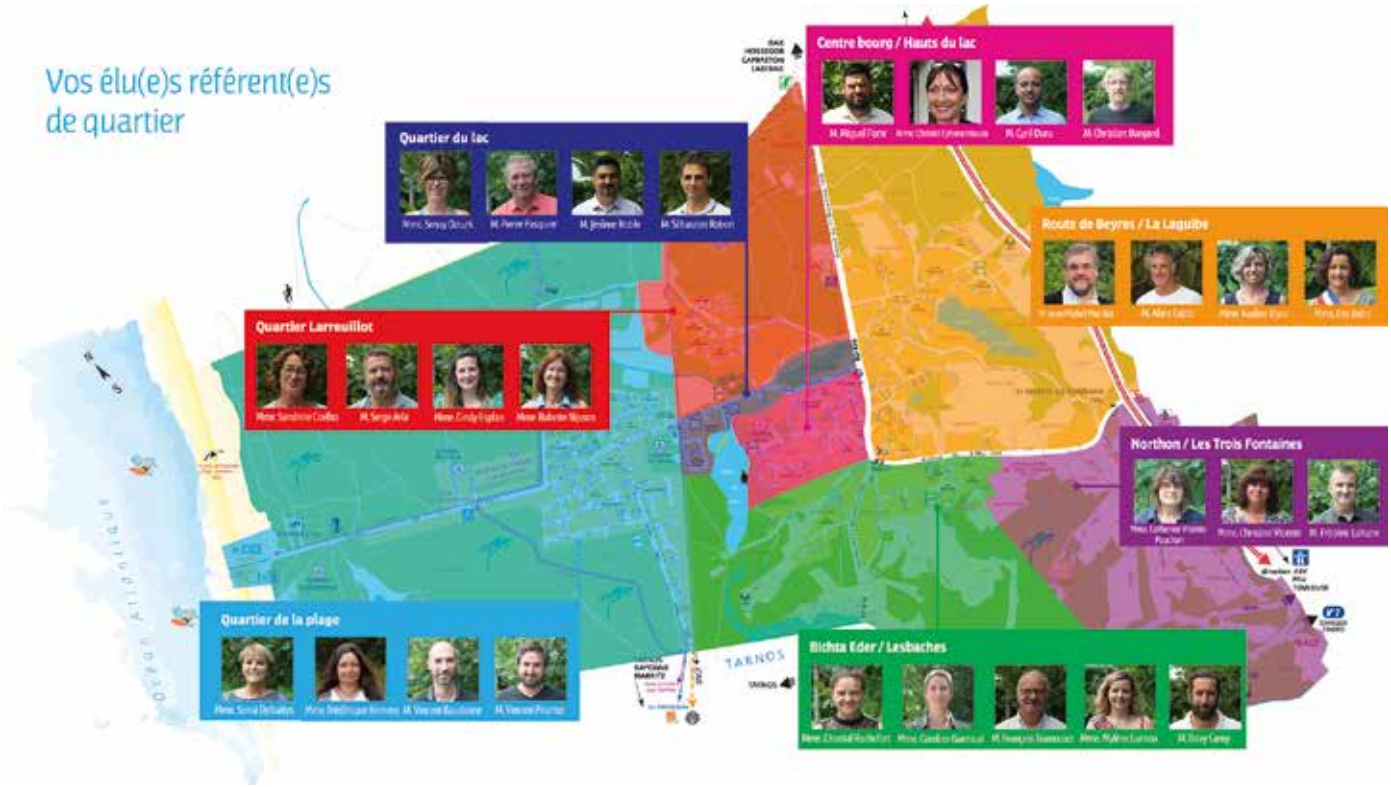

PLATEFORME SOLIDARITÉS : COMMENT S'INSCRIRE ?

S'inscrire ou inscrire un proche au Plan canicule ou bien plus largement au Plan Communal de Sauvegarde (PCS)… Se faire accompagner, demander de l'aide ou sortir de l'isolement… Voici des situations auxquelles répond la plateforme solidarités de la ville. Pour contacter la « plateforme solidarités », deux possibilités : par téléphone au 05 59 45 30 06 ou par email à ccas@ondres.fr. ■

UN NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LE CCAS

Suite aux dernières élections municipales des 15 mars et 28 juin 2020, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) va être renouvelé. Sa constitution sera soumise au vote lors du prochain Conseil municipal du 1er octobre 2020. Pour rappel, le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune. Il est administré par un Conseil d'administration, et composé à parité d'élus municipaux et de candidats nommés par le Maire parmi les personnes participant à des actions d'animation, de prévention et de développement social local. Les mandats des administrateurs élus et nommés dureront le temps de l'actuelle mandature. ■

INFORMATION TRAVAUX

Du 19 octobre 2020 aux vacances de Pâques 2021, des travaux auront lieu avenue Dupruilh Stayan. Il s'agit de la mise en séparatif des réseaux d'eau par le Sydec ainsi que des travaux sur le réseau pluvial menés par la commune. De fait, l'avenue Dupruilh Stayan sera fermée à la circulation (à l'exception des riverains) durant cette période. Des déviations seront mises en place rues de Larreuillot, des Genêts, et avenue Etienne Castaings. Une réunion publique de présentation du chantier sera programmée début octobre. Nous vous tiendrons informés. ■

MAJORITÉ MUNICIPALE

L'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers

Le 28 juin dernier, lors du 2e tour des élections municipales à Ondres, les Ondraises et les Ondrais se sont déplacés en nombre par rapport à la participation nationale et le résultat de ce scrutin a été favorable à notre liste « Ondres avec Vous » menée par Éva Belin et composée pour la quasi-totalité de candidats débutants mais très motivés.

Une majorité d'entre vous, nous a fait confiance pour les six années à venir, merci à vous, d'avoir partagé cette vision commune du devenir de Ondres et sachez que nous travaillerons pour TOUS les habitants de notre commune.

Comme Mme Le Maire l'a rappelé à l'issue de la proclamation des résultats, nous contribuerons à un travail collectif avec l'ensemble des élu(e) s représentatifs du conseil municipal. Nous tenons à leur assurer de notre loyauté à travailler avec eux dans la sérénité et ceci dans le seul intérêt des Ondraises et des Ondrais. C'est également dans cet état d'esprit, que nous œuvrerons au sein de notre intercommunalité du Seignanx, avec une composante nouvelle, faisant fi du passé, dans plus de respect et de coopération.
Comment ne pas évoquer, la crise sanitaire que nous traversons et qui génère une crise économique et sociale notamment pour les plus précaires d'entre nous. L'engagement extraordinaire des soignant(e) s et le courage de celles et ceux qui ont continué à travailler sans relâche au service de tous, forcent notre respect et appellent à une reconnaissance unanime.
Nous sommes à présent en responsabilité pour le mandat à venir à Ondres avec comme leitmotiv le bien-être de toutes et tous, garant d'une commune attractive et d'émancipation citoyenne. ■

Les élus de la majorité.

MINORITÉS MUNICIPALES

GROUPE « VIVR'ONDRES »

Des débuts poussifs !

Voilà 3 mois que Mme Belin a été élue Maire et déjà 2 mois passés sans conseil municipal ni commissions thématiques… Pourtant il semblerait que l'équipe municipale a engagé certaines actions… ou elle s'est simplement contentée de reconduire ou renommer des projets mis en œuvre par les équipes précédentes.
Comme annoncé lors du premier conseil municipal nous suivrons avec attention les programmes que nous avions préparés ou même engagés pour certains tels que : la maison des jeunes et son espace jeunesse, le restaurant scolaire, le réaménagement de l'école élémentaire avec la réalisation de son Dojo, la maison des associations, le plan plage, la sécurisation des carrefours, la mise en séparatif des eaux usées et pluviales, la réfection des trottoirs du centre-ville et des voiries, la route du Claous, le schéma de déplacements doux, les voies vertes traversant la commune, l'aménagement du bord du lac du Turc, le nouveau site internet…
Nous serons aussi très attentifs aux points du programme de l'équipe de Mme Belin : stopper l'urbanisation et permettre un accès au logement à tous, faire arriver le Chronoplus à Ondres, sanctuariser les espaces naturels, racheter le terrain des Allées Shopping, promouvoir une offre culturelle de qualité et accessible. Sans oublier, le projet de deuxième école.
Enfin, sachez que notre mandat ne sera pas celui d'une opposition hostile à toute proposition, ce qui a été la posture de Mme Belin pendant le mandat précédent. Nous tiendrons au mieux notre rôle d'élus minoritaires dans l'esprit constructif, loyal et apaisé que nous avons toujours eu et surtout dans l'intérêt de tous les Ondrais. ■

F. Romero / JM. Mabillet / A. Caliot / M. Larrieu / C. Eyheramouno / D. Ouvrans

GROUPE « ONDRES, COMMUNE CITOYENNE »

Nous tenons d'abord à remercier les personnes qui ont participé à nos réunions publiques ainsi que celles qui nous ont fait confiance en nous accordant leur vote. Avec un élu issu de notre liste, le poids dans les décisions, sauf à pouvoir débattre pour parfois convaincre, ou être convaincu, est nul.
Cela étant dit, nous appliquerons, pour les points qui concernent un élu minoritaire, tous les points de la charte éthique qui avait été élaborée en réunion publique avec vous, en attendant de considérer la charte que la liste majoritaire a annoncé signer bientôt.
Parmi ces points, et ce sera sans doute notre mission principale : un travail de transparence auprès de vous, indispensable pour approuver ou désapprouver en toute connaissance de cause les décisions qui seront prises. Ce travail devrait être facilité par l'équipe majoritaire, eu égard à leurs engagements de transparence pendant la campagne. Nous serons particulièrement attentifs à l'adéquation entre les réalisations du mandat et les promesses de campagne.
Sujet par sujet, nos avis seront émis sans aucune affinité partisane, accord ou opposition de principe. Et ce pour servir le plus fidèlement possible l'intérêt d'Ondres, des Ondraises et des Ondrais. Notre capacité à être utile dépend de la volonté des élus majoritaires. Elle est inexistante dans un fonctionnement habituel d'une équipe municipale. Elle pourra avoir un effet si le changement de méthode qui a été promis par la liste majoritaire est appliqué.
Alors au travail, et ne perdons jamais de vue qu'avant ce qui nous sépare ou nous divise, la volonté d'œuvrer pour le bien d'Ondres nous rassemble. ■

Sébastien Robert

Les textes des groupes politiques sont reproduits tels qu'ils parviennent à la rédaction.

Crédit photo : Communauté de communes du Seignanx

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE

Isabelle Dufau, adjointe au maire de Tarnos, est la nouvelle Présidente de la Communauté de communes de Seignanx. Elle a été élue lors du Conseil d'installation réuni le mercredi 15 juillet 2020. Neuf Vice-Président(e)s et deux membres du Bureau complètent le nouvel exécutif :

Présidente :
ISABELLE DUFAU,
adjointe au maire de Tarnos

1er Vice-Président :
JULIEN FICHOT,
maire de Saint-Martin de Seignanx - *Aménagement du territoire et urbanisme*

2e Vice-Présidente :
ÉVA BELIN,
maire d'Ondres
Développement économique et tourisme

3e Vice-Président :
JEAN-MARC LESPADE,
maire de Tarnos
Finances

4e Vice-Présidente :
ISABELLE CAZALIS,
maire de Saint-Laurent-de-Gosse
Culture

5e Vice-Président :
PIERRE PASQUIER,
1er adjoint au maire d'Ondres
Voirie, liaisons douces et bâtiments

6e Vice-Présidente :
LAURENCE GUTIERREZ,
1re adjointe au maire de Saint-Martin de Seignanx
Communication et démocratie participative

7e Vice-Président :
ALAIN DICHARRY,
1er adjoint au maire de Biarrotte
Solidarités et actions sociales

8e Vice-Présidente :
ISABELLE NOGARO,
adjointe au maire de Tarnos
Transition écologique, agriculture et déplacements

9e Vice-Président :
PIERRE LATOUR,
maire de Saint-Barthélemy
Habitat et logement

Membre du Bureau :
JEAN BAYLET,
maire de Saint-André de Seignanx

Membre du Bureau :
JEAN-MARC LARRE,
maire de Biaudos

ATLANTIC POLE STUDIO : DE LA POLE DANCE, ET PLUS ENCORE…

En ce mois de septembre 2020, c'est un tout nouveau lieu ondrais dédié au sport mais aussi à l'art qui s'ouvre à Ondres : Atlantic Pole Studio. Fondé par Dorothée Blond, ce studio vous propose désormais de découvrir et pratiquer la Pole dance, mais aussi d'autres disciplines sportives qui s'en inspirent. Atlantic Pole Studio, c'est de la Pole dance, et plus encore…

C'est en véritable « mordue » de cette pratique, aussi physique qu'artistique, que Dorothée a créé à Ondres une école qui s'adresse à tous, petits et grands, néophytes ou confirmés, femmes et hommes aussi. Formée à Paris, où elle est tombée « dans le bain de la Pole » jusqu'à avoir envie d'en faire sa profession, c'est en effet dans les Landes (où une partie de sa famille vit) que cette jeune femme a décidé de développer son activité : « pour réaliser son rêve, et retrouver une véritable qualité de vie ».

C'est donc désormais chose faite et c'est avec un enthousiasme non dissimulé qu'elle envisage cette nouvelle aventure avec envie de faire découvrir la passion qui l'anime ! Cette passion ? « Celle de la Pole dance, une discipline accessible quel que soit son corps et qui change favorablement le rapport à ce dernier. Une pratique où l'on a le droit d'être jolie, sensuelle et forte ! ». Ainsi, Atlantic Pole Studio vous propose de la pole dance (adultes, enfants et ados), du cerceau (adultes, enfants ados), ainsi que des pratiques complémentaires : de l'aerial balance (pratique douce plus orientée seniors), aerial stretch (pour s'étirer en profondeur), aerial muscles (renforcement musculaire), aerial outline (fitness pour affiner et dynamiser les lignes), et du aerial spirit (pour apprendre à lâcher prise).

Crédit photo : Jonathan Ribeiro

À noter qu'outre les cours d'apprentissage technique de la Pole dance, le studio dispense des cours de pole dance flow où il s'agit de travailler sur les chorégraphies. Retrouvez le planning, les tarifs et toutes les informations nécessaires à un essai ou une inscription sur :
www.atlanticpolestudio.com

Atlantic Pole Studio :
1874 avenue du 11 novembre 1918
à Ondres (face à Carrefour City) ■

AU DELTA DU MEKONG : DÉLICES VENUES D'ASIE, À EMPORTER !

Sur l'avenue du 11 novembre 1918, dite route départementale, qui traverse Ondres, vous aurez peut-être aperçu un tout nouvel établissement ouvert depuis début septembre ! En effet, en lieu et place de l'antiquaire, se trouve désormais l'enseigne : Au Delta du Mekong. Comme son nom l'indique, sans équivoque, Au Delta du Mekong vous invite à un voyage gustatif vers l'Asie. Le restaurant, qui propose ses créations culinaires en service à emporter chez soi, vous donne rendez-vous avec des délices asiatiques variés et des spécialités vietnamiennes particulièrement. Que vous soyez plutôt plat chaud, entrées à picorer, viandes, crevettes ou bien légumes… Il y en a pour toutes les papilles ! À la carte, vous n'aurez que l'embarras du choix, et assurément tout est bon. Parmi les propositions : des nems au porc, des samoussas aux légumes, des rouleaux de printemps, du riz cantonais, du porc au caramel, du poulet au curry, du chop suey (légumes sautés), et pleins d'autres délices encore !

Le lieu est aussi une épicerie où vous trouverez les grands classiques des recettes asiatiques et des boissons. Pour découvrir l'adresse, ouverte du mardi au dimanche midi, de 10h à 13h et de 17h à 20h30 : rendez-vous est donc donné au 1330, avenue du 11 novembre 1918 à Ondres.

Retrouvez également le restaurant *Au Delta du Mékong* sur internet : au-delta-du-mekong.eatbu.com et sur Facebook ■

DOSSIER
LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

ÉDITORIAL D'ÉVA BELIN, MAIRE D'ONDRES

« Tous juste élus, tous au travail ! »

Tout juste élus, tous au travail ! C'est ainsi que pourrait se résumer ce début de mandat pour l'équipe municipale. En effet, il nous a fallu prendre très vite en main l'ensemble des dossiers en cours sans qu'aucune passation n'ait été assurée par l'équipe précédente dont les membres ont, pour la majorité, démissionné sitôt les résultats des élections proclamés. Si on peut regretter un tel manque de responsabilité, cela aura eu le mérite de nous immerger rapidement dans notre rôle d'élu. Ainsi, chacun a très vite et très naturellement prit ses marques et sa place. En termes de méthode, nous avons appliqué nos engagements en termes de proximité, d'écoute et de partage. La proximité avec les habitants que je reçois quotidiennement pour évoquer leurs problématiques, leurs besoins et leurs attentes.

L'écoute avec les agents municipaux, maillon essentiel de notre mission de service public. Sans eux rien ne serait possible ! Nous apprenons à faire connaissance et à travailler main dans la main avec comme seul objectif l'intérêt général. Enfin le partage, puisque c'est collectivement que nous envisageons les projets, prises de décisions et autre réflexion. Avec les habitants, l'ensemble des élus, les agents : chacun est impliqué et tout est partagé.

Pour ce qui est du projet, notre feuille de route est claire : le projet pour lequel les Ondraises et les Ondrais ont voté.

Nous amorçons donc, dès cette rentrée, des dossiers capitaux :

- **Les finances :** le cahier des charges de l'audit financier que nous souhaitons réaliser a été adressé à plusieurs cabinets et le choix du prestataire sera fait prochainement.
- **L'urbanisation :** un cabinet d'urbanisme va être sollicité afin de nous accompagner dans notre démarche prospective qui devra nécessairement apaiser l'urbanisation de notre ville. Ainsi, nous souhaitons freiner tous les nouveaux projets immobiliers.
- **Le développement économique :** nous travaillons en collaboration avec les services de la Communauté des Communes pour la réalisation très prochaine d'une zone d'activité à Labranère sur laquelle devraient s'installer de nombreuses petites entreprises locales.
- **L'école :** un point, notamment financier, est en cours sur le pharaonique projet d'agrandissement de l'école élémentaire. Nous réfléchirons très prochainement à la création d'un deuxième groupe scolaire côté plage.

- **La solidarité :** le contexte actuel nous a conduits à réagir vite pour renforcer les liens avec les plus vulnérables notamment. Un énorme travail de structuration et de mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde est en cours ainsi que la mise en place d'une plateforme solidarité.
- **La mobilité :** en seulement 2 mois, nous avons réussi ce que nos prédécesseurs qualifiaient d'impossible, voire d'illégal ! En effet, par la voix de son Président, le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour nous a signifié son accord pour une intégration des communes d'Ondres et Saint-Martin de Seignanx.

C'est donc engagés, motivés et humbles que nous démarrons ce mandat, avec la ferme intention de tenir nos promesses et d'offrir à Ondres le meilleur ! ■

Éva Belin, Maire d'Ondres

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

À la façon d'un trombinoscope, nous vous proposons de découvrir, dans les pages qui suivent, tous les membres du Conseil municipal élu lors des élections du 15 mars et 28 juin derniers.

MAJORITÉ MUNICIPALE

Groupe Ondres avec vous

ÉVA BELIN

41 ans, employée CPAM de Bayonne

Maire d'Ondres

Engagée dans la vie publique depuis déjà une vingtaine d'années, j'ai réellement ressenti l'envie de m'investir pour ma commune et mon territoire dès mon arrivée à Ondres, en 2010. Depuis 2015, je suis Conseillère départementale du Seignanx. Ce mandat exigeant m'a permis d'apprendre comment s'exerce le rôle d'élu local et de connaître mieux mon territoire.

Aujourd'hui Maire d'Ondres, j'ai fait le choix de me dégager de mes obligations professionnelles pour me mettre entièrement au service des Ondraises et des Ondrais qui m'ont accueillie chaleureusement dans cette ville que j'aime tant.

Vous pouvez me contacter directement par email à : e.belin@ondres.fr

PIERRE PASQUIER

65 ans, retraité depuis début 2018

1er adjoint, en charge de l'urbanisme, du patrimoine bâti, de la gestion foncière, des voiries et réseaux divers, de la mobilité, du règlement local de publicité foncière

Retraité depuis peu, je suis très honoré d'avoir été élu et je vous remercie de votre confiance.

C'est une grande découverte et une grande fierté pour moi et les colistiers. J'apporterai avec humilité, mon expérience de l'entreprise pour l'intérêt général des habitants de la commune, avec une attention particulière à l'éthique et l'équité. Je suis intimement convaincu que la commune est l'échelon essentiel de notre démocratie.

Vous pouvez me contacter directement par email à : p.pasquier@ondres.fr

NADINE DURU

59 ans, retraitée

Adjointe à l'environnement et au développement durable

Pour moi, il est primordial de préserver la qualité des cours d'eau et des milieux aquatiques. C'est essentiel pour le maintien de la biodiversité et la richesse du territoire. La protection de notre forêt est également primordiale, tout comme la mise en place du plan Hortus et la fauche raisonnée. Enfin, il convient d'éradiquer rapidement les décharges sauvages existantes depuis plusieurs années afin que dame nature reprenne ses droits.

Vous pouvez me contacter directement par email à : n.duru@ondres.fr

JÉRÔME NOBLE

43 ans, conseiller commercial expert

Adjoint au développement économique et au tourisme

Au cœur d'un service client depuis 1999, dans le domaine des énergies, je participe actuellement à la formation des équipes de conseillers sur la région Nouvelle-Aquitaine. Fort de mon expérience, j'ai à cœur de découvrir, avec l'ensemble des membres de cette commission, chaque acteur de notre commune, afin de co-construire les projets de demain.

Vous pouvez me contacter directement par email à : j.noble@ondres.fr

CAROLINE GUÉRAUD

39 ans, ingénieure horticole, chargée de travaux agricoles

Adjointe à l'éducation enfance et jeunesse
Chargée de résilience du territoire

Mariée, maman de 3 enfants, nous sommes habitants d'Ondres depuis 2006. Je suis ingénieure horticole, et je travaille dans les aménagements fonciers et hydrauliques agricoles. Je suis bénévole à Hegalaldia qui est une association de protection et sauvetage de la faune sauvage, et adhérente à l'association des Kolapsonautes du sud des landes et du pays basque. Précédemment élue en 2014 avec Jean Saubes, mon engagement pour la commune et ses administrés sera dédié à l'enfance, la jeunesse, et à la préservation de nos ressources naturelles.

Vous pouvez me contacter directement par email à : c.gueraud@ondres.fr

FRÉDÉRIC LAHARIE

47 ans, agent de sécurité incendie

Adjoint à la culture, aux sports et à la vie associative

J'aspire à promouvoir les artistes locaux. Ondres et ses environs regorgent de talents… artistes peintres, sculpteurs, écrivains, musiciens, chanteurs et j'en passe ! Nous devons les faire rayonner à travers notre belle salle Capranie. Depuis le mois de juillet, je rencontre les présidents de nos clubs sportifs afin de discuter de nos projets et de leurs besoins.

Vous pouvez me contacter directement par email à : f.laharie@ondres.fr

CATHERINE VICENTE-PAUCHON

60 ans, chirurgien-dentiste

Adjointe à la Solidarité et au logement

J'ai décidé de m'impliquer, de m'engager, dans le cadre de la solidarité et du logement au sein de la municipalité en respectant certaines valeurs comme le respect de l'autre, la tolérance. Il est primordial d'accompagner, d'aider, d'écouter les ondrais en difficulté afin de trouver des solutions pérennes et permettre à chacun de s'épanouir, de se responsabiliser dans le but de bien vivre ensemble au sein de notre commune.

Vous pouvez me contacter directement par email à : c.vicentepauchon@ondres.fr

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

SERGE ARLA

59 ans, comptable

Adjoint aux Finances et aux Ressources Humaines

Bien que nouveau résidant à Ondres, c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai rejoint la liste « Ondres avec Vous », menée par Éva Belin lors des élections municipales. Cet engagement a été dicté par le contenu du projet de cette liste, me permettant de mettre au service du collectif, des valeurs sociales et d'équité qui me sont chères. Les domaines de la finance et des ressources humaines pour lesquels je suis aujourd'hui en responsabilité pour la commune, nécessitent de la rigueur et de la probité, caractéristiques qui me correspondent bien.

Vous pouvez me contacter directement par email à : s.arla@ondres.fr

FRANÇOIS TRAMASSET

60 ans, technicien dans le domaine du bâtiment

Délégué à la voirie et aux mobilités

Habitant Ondres depuis 25 ans, en poursuivant mon engagement auprès d'Éva Belin j'ai souhaité prendre une part active dans la vie et le fonctionnement de notre commune afin de participer à son développement et son évolution tout en y conservant des valeurs humaines et authentiques, et en restant surtout à l'écoute de chaque Ondraise et de chaque Ondrais.

Vous pouvez me contacter directement par email à : f.tramasset@ondres.fr

SANDRINE COELHO

46 ans, bénévole au sein d'associations caritatives

Déléguée au logement

Je me suis toujours impliquée dans des associations d'entraide car la solidarité est nécessaire afin de permettre aux personnes en difficulté de s'intégrer pleinement dans notre commune. Les difficultés après le confinement sont encore plus importantes, et nous devons travailler en équipe pour mesurer, comprendre cette demande d'aides afin d'y apporter des solutions.

Vous pouvez me contacter directement par email à : s.coelho@ondres.fr

CHANTAL ROCHEFORT

47 ans, maître-nageur

Déléguée à la jeunesse

Ondraise depuis 2011, je suis investie dans la commune depuis cette date. Maître-Nageur depuis 1999 et depuis toujours dans l'eau, je souhaite que tous les enfants d'Ondres arrivent au CM2 en sachant nager.

Vous pouvez me contacter directement par email à : c.rochefort@ondres.fr

DAVY CAMY

45 ans, entrepreneur et agriculteur

Commission développement économique et tourisme

Je connais Ondres depuis toujours, ma mère tenait le pressing sur la place. Nous habitons Ondres depuis 2006. Entrepreneur et agriculteur, je suis également bénévole et dirigeant sportif à la société nautique de Bayonne. Je me suis engagé auprès des Ondrais.es dans des actions de terrain, sur les questions de développement touristique et économique, et la préservation du cadre de vie.

Vous pouvez me joindre directement à : d.camy@ondres.fr

CHRISTINE VICENTE

58 ans, contrôleur principal des douanes

Commissions solidarité et logement ; finances

Je souhaite participer pleinement à la vie sociale et solidaire du village ; être à l'écoute des Ondrais me semble primordial pour pouvoir apporter des réponses concrètes, claires et concises à leurs attentes. Notre engagement et notre disponibilité seront nos priorités que je défendrai tout au long de notre mandat.

Vous pouvez me contacter directement par email à : c.vicente@ondres.fr

MIGUEL FORTE

43 ans, ouvrier métallurgique

Commission développement économique et tourisme

Militant syndical, mobilisé pour l'entreprise dans laquelle je travaille depuis plus de 20 ans, je suis d'un naturel très engagé. C'est pourquoi c'est tout naturellement que je me suis engagé auprès de l'équipe, et notamment au sein de la commission développement économique et tourisme. Un engagement qui est né d'une envie de mettre mes idées au service de la commune et de m'enrichir des idées des autres.

Vous pouvez me contacter directement par email à : m.forte@ondres.fr

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

CINDY ESPLAN

36 ans, fonctionnaire

Commission enfance, éducation et jeunesse

Bien dans ma ville et désireuse de m'investir dans la vie de ma commune, c'est tout naturellement que j'ai souhaité rejoindre la liste portée par Éva Belin. Volontaire et dynamique, je me tiens à la disposition des Ondraises et Ondrais afin que chacun puisse vivre et s'épanouir au mieux à Ondres.

Vous pouvez me joindre directement à : c.esplan@ondres.fr.

CYRIL DURU

35 ans, agent de maîtrise
Pompier volontaire à Saint-Martin de Seignanx

Commissions développement économique et tourisme ; culture sport et associations

Dans la nouvelle équipe municipale dynamique, je souhaite mettre mon temps libre et mon expérience au service de la population. Ma jeunesse et mes 15 ans dans le commerce sont un atout majeur pour dynamiser le commerce local et privilégier un tourisme durable.

Vous pouvez me joindre directement à : c.duru@ondres.fr.

SENAY OZTURK

42 ans, chef de projet

Commission urbanisme, patrimoine, voirie et mobilité

Chef de Projets dans l'aéronautique depuis pratiquement 20 ans, la rigueur, le souci du détail, le travail en équipe, l'écoute, la communication, le respect, l'accompagnement sont, selon moi, les éléments essentiels pour mener chaque projet. C'est ainsi que je travaillerai pour la commune. Engagée sur les sujets touchant la sécurité et la qualité de vie, c'est tout naturellement que je me suis positionnée dans la commission voirie, urbanisme et mobilité.

Vous pouvez me joindre directement à : s.ozturk@ondres.fr.

VINCENT POURREZ

38 ans, artisan élagage et gendarme dans la réserve

Commissions urbanisme, patrimoine, voirie et mobilité ; environnement et développement durable

Installé depuis une quinzaine d'années sur le secteur, entre Ondres et Tarnos, je me sens bien ici. C'est pourquoi j'ai eu envie de m'investir et de me rendre utile pour ma commune. J'aime la nature, la forêt des Landes, la dune, et ai donc à cœur de préserver ce cadre de vie. De plus, je souhaite inscrire mon engagement au plus près des administrés. Enfin, il me semble important d'aller vers une gestion raisonnée de l'urbanisation.

Vous pouvez me joindre directement à : v.pourrez@ondres.fr.

CHRISTIAN BURGARD

60 ans, retraité de SAFRAN

Commissions développement économique et tourisme ; finances

Je suis devenu Ondrais en 1987 suite à mon mariage. J'ai eu 4 enfants. Tout jeune retraité j'ai souhaité consacrer une partie de mon temps libre à Ondres et ses habitants.

Vous pouvez me joindre directement à : c.burgard@ondres.fr.

BABETTE NIJSSEN

54 ans, mère au foyer

Commissions culture, sports et vie associative ; environnement et développement durable

Néerlandaise vivant à Ondres depuis 1999 avec trois enfants Ondrais, je suis très attachée au respect et à la sauvegarde de notre nature (côtière et forestière) et notre qualité de vie en général, et compte œuvrer dans les projets qui les défendront et amélioreront.

Vous pouvez me joindre directement à : b.nijssen@ondres.fr.

VINCENT BAUDONNE

37 ans, technicien maintenance

Commissions urbanisme, patrimoine, voirie et mobilité ; finances ; éducation enfance et jeunesse

Voyant Ondres se transformer au fil des années, je souhaitais m'investir pour ma commune. Celle-ci est amenée à grandir et les idées de l'équipe entrante permettront à Ondres de se développer durablement à échelle humaine. La commission enfance est pour moi un enjeu majeur lié à l'accroissement de la population et j'ai trouvé une équipe impliquée aux futurs défis. Je remercie les habitants d'Ondres d'avoir placé leur confiance dans notre équipe en espérant que l'avenir leur donnera raison.

Vous pouvez me joindre directement à : v.baudonne@ondres.fr.

SONIA DYLBAITYS

67 ans, retraitée

Commission environnement et développement durable

Habitant aux Pins d'Ondres depuis 1977, j'ai pu observer l'abattage régulier des grands arbres chez les résidents. Ne voulant plus rester passive et m'impliquer un peu plus, je me suis décidée à m'investir pour ma commune dans l'environnement et le développement durable. Ancienne aide-soignante, mes pôles d'intérêts sont le bien-être du citoyen et en particulier de la commune d'Ondres.

Vous pouvez me joindre directement à : s.dylbaitys@ondres.fr.

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

MINORITÉS MUNICIPALES

Groupe Vivr'Ondres

FRÉDÉRIQUE ROMERO
53 ans, pharmacienne

Commissions éducation enfance jeunesse ; solidarité et logement

Depuis 25 ans j'ai le plaisir de vivre à Ondres. Grâce à mes 3 enfants j'ai adhéré de nombreuses années à l'association des parents d'élèves. Cette expérience m'a donné l'envie de servir ma commune et mon mandat d'élue locale m'a donné cette chance. Pendant 6 ans, rencontres, partages, projets ont rythmé et enrichi mon quotidien. Aujourd'hui élue de l'opposition, je souhaite que l'intérêt général soit une priorité et je serai donc vigilante au bien-être de tous les ondrais.

Vous pouvez me joindre directement à : f.romero@ondres.fr.

JEAN-MICHEL MABILLET
62 ans, retraité cadre SCOP aéronautique

Commissions finances ; développement économique et tourisme ; urbanisme, patrimoine, voirie et mobilité

Né à Ondres, je me suis engagé lors du mandat précédent, j'étais en charge des finances et développement économique, des voiries et du patrimoine bâti. À ce titre je serai très attentif aux projets déjà initiés et en cours. J'ai à cœur de rendre à ma commune tout ce qu'elle m'a apporté. De fait témoin des transformations d'Ondres, je suis pour une évolution maîtrisée tout en préservant son côté naturel. Je souhaite continuer à pouvoir bien vivre à Ondres avec de vraies valeurs de partage et dans le respect de tous.

Vous pouvez me joindre directement à : jm.mabillet@ondres.fr.

ALAIN CALIOT
59 ans, technicien aéronautique

Commissions urbanisme, patrimoine, voirie et mobilité ; environnement et développement durable ; culture, sport et associations.

Je me suis installé à Ondres en 1994 lorsque j'ai acheté une maison de famille sur la commune. J'ai été éducateur à l'AS Tarnos et l'ASO et j'ai également œuvré aux parents d'élèves de l'école. Je suis aussi photographe et grand passionné de nature. Cette combinaison m'a tout naturellement orienté vers l'envie de protéger notre environnement proche. Je me suis donc engagé lors du mandat précédent pour défendre cette nature et participer d'une manière concrète à la vie et la protection de ma commune. J'étais conseiller délégué au patrimoine communal naturel dans le mandat précédent. Ce poste m'a permis de rencontrer des gens aussi passionnées que passionnants autant dans les services communaux que dans les syndicats auxquels j'ai représenté la commune. Cela m'a permis de lancer pas mal de chantier et d'orientations sur le sujet environnemental qui, je l'espère, ne resteront pas sans suite.

Vous pouvez me joindre directement à : a.caliot@ondres.fr.

MYLÈNE LARRIEU
32 ans, agent de développement local

Commissions développement économique et tourisme ; finances

Installée à Ondres depuis 2014, le cadre de vie et le dynamisme de la commune m'ont donné envie de m'investir pour les Ondraises et les Ondrais. Très impliquée dans le domaine du développement local et le monde associatif, je voulais mettre à profit mes compétences et ma motivation pour œuvrer dans l'intérêt général des habitants de notre commune. Je tiens à défendre des valeurs de solidarité, de partage et de protection de l'environnement.

Vous pouvez me joindre directement à : m.larrieu@ondres.fr.

CHRISTEL EYHERAMOUNO
52 ans, éducatrice spécialisée

Commissions éducation, enfance, jeunesse ; solidarité et logement

Je vis à Ondres avec ma famille depuis 2002. C'est par le milieu scolaire et l'école de rugby que nous avons créé des liens avec les Ondrais. C'est donc naturellement que je donne aujourd'hui un peu de mon temps à l'ASO. Je suis également présidente de l'association « la Ronde des Enfants ». En tant qu'éducatrice, je suis très sensible à tout ce qui concerne l'enfance, la jeunesse, l'éducation, l'égalité des chances, l'entraide… Je souhaite donc mettre mes connaissances et mes compétences au service de tous(tes) les Ondrais(es) et partager des valeurs de « bien vivre ensemble » dans le respect de tous et de notre environnement.

Vous pouvez me joindre directement à : c.eyheramouno@ondres.fr.

DELPHINE OUVRANS
39 ans, technicienne vétérinaire et alimentaire

Impliquée durant 5 années à l'association des parents d'élèves d'Ondres, je souhaite continuer à mettre à profit mon envie, mes acquis au service de la population de notre commune. Je suis motivée à l'idée d'essayer d'apporter mon dynamisme dans les domaines de la culture et de l'environnement, surtout dans cette dernière compétence très actuelle aujourd'hui. Pétillante, souriante mais toujours sérieuse, j'accorde une grande importance à l'avis de tous pour tenter de représenter tous les Ondrais.

Vous pouvez me joindre directement à : d.ouvrans@ondres.fr.

Groupe Ondres, commune citoyenne

SÉBASTIEN ROBERT
45 ans, autoentrepreneur (économiste de la construction)

Siège dans toutes les commissions

L'engagement qui sera celui de notre liste au travers de ma présence au sein du conseil municipal restera conforme à la ligne directrice de notre campagne : sans être une condition suffisante, il ne peut y avoir de société démocratique sans information fiable du citoyen et sans transparence intégrale de la vie politique de la commune. Notre action au sein du conseil sera essentiellement orientée en ce sens, en participant autant que possible aux réflexions des différentes commissions thématiques.

Vous pouvez me joindre directement à : s.robert@ondres.fr.

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

LES COMMISSIONS

Afin de favoriser le travail d'équipe et que chacun puisse s'investir dans un domaine particulier, des commissions de travail ont été constituées. Elles sont au nombre de sept et comptent les élus suivants.

Commission urbanisme, patrimoine, voirie et mobilité

Pierre Pasquier, François Tramasset, Senay Ozturk, Vincent Pourrez, Vincent Baudonne, Jean-Michel Mabillet, Alain Caliot, Sébastien Robert.

Commission environnement et développement durable

Nadine Duru, Caroline Guéraud, Babette Nijssen, Sonia Dylbaitys, Vincent Pourrez, Delphine Ouvrans, Alain Caliot, Sébastien Robert.

Commission développement économique et tourisme

Jérôme Noble, Cyril Duru, Christian Burgard, Miguel Forte, Davy Camy, Jean-Michel mabillet, Mylène Larrieu, Sébastien Robert.

Commission éducation, enfance et jeunesse

Caroline Guéraud, Chantal Rochefort, Sandrine Coelho, Cindy Esplan, Vincent Baudonne, Frédérique Romero, Christel Eyheramouno, Sébastien Robert.

Commission culture, sport et associations

Frédéric Laharie, Chantal Rochefort, Sandrine Coelho, Cyril Duru, Babette Nijssen, Delphine Ouvrans, Alain Caliot, Sébastien Robert.

Commission solidarité et logement

Catherine Vicente-Pauchon, Nadine Duru, François Tramasset, Sandrine Coelho, Christine Vicente, Frédérique Romero, Christel Eyheramouno, Sébastien Robert.

Commission finances

Serge Arla, François Tramasset, Christine Vicente, Christian Burgard, Vincent Baudonne, Jean-Michel Mabillet, Mylène Larrieu, Sébastien Robert.

UN ÉTÉ RICHE EN ANIMATIONS !

Au printemps dernier, tout juste sortis du confinement, les services municipaux œuvrant au plus près des jeunes ont travaillé « d'arrache-pied » pour proposer aux enfants et adolescents ondrais un retour dans les structures le plus proche possible de la normale, en respectant les protocoles sanitaires – drastiques – qu'imposent la période que nous traversons. Autant dire que la tâche n'était pas aisée, mais ils l'ont fait ! C'est ainsi qu'en juillet et en août, les jeunes ondrais ont pu participer à de très nombreux ateliers et activités conviviales, pédagogiques et ludiques (culinaire, rallye photo, concours d'anecdotes, beach-volley, slackline, molky, etc.). Parmi ces très nombreux rendez-vous quelques temps forts, notamment la sensibilisation des plus jeunes (cf. photo) aux particularismes et dangers de l'océan. En effet, lorsque l'on grandit en bordure d'océan, il est important d'en connaître, et ce dès le plus jeune âge, les dangers pour profiter de la chance que nous offre ce cadre de vie en toute sécurité. Second temps fort, riche en découvertes : la soirée astronomie avec observation des étoiles et pique-nique à la plage du 23 juillet dernier. Ce soir-là, 12 jeunes ont répondu présents à l'appel du service jeunesse pour une session organisée en partenariat avec les FRANCAS des Landes.
L'objectif ? S'émerveiller et acquérir des connaissances sur l'astronomie. Sous forme de jeux, les adolescents ont pu mieux comprendre le cycle lunaire, le phénomène des comètes, les questionnements sur les galaxies, les exoplanètes, les trous noirs, etc. Le rdv était pris en début de soirée, chacun avec un pique-nique, pour faire connaissance. À la nuit tombée, les 3 télescopes ont été braqués vers la lune, pour mieux y voir ses cratères et vers Jupiter – très brillante –. De jolis souvenirs, et des étoiles pleins les yeux ! En juillet également, certains jeunes ondrais ont participé à un road trip écocitoyen dans le Seignanx. Une façon de se déplacer de façon écoresponsable et de découvrir les richesses qui se trouvent à « deux pas » de chez nous. Nul besoin de prendre l'avion pour faire de belles découvertes ! Dans le cadre de ce séjour, les jeunes ont aussi procédé à un nettoyage de l'arrière dune ondraise.

Enfin, au mois d'août, les activités ont continué avec en point d'orgue un grand atelier cirque organisé avec l'association Pole Circus. Les acrobaties apprises par les jeunes circassiens ont pu être présentées lors d'un spectacle donné le 29 août dernier. Entre apprentissages, découvertes et disciplines artistiques et sportives, à n'en pas douter, l'été a été riche en animations ! ■

MÉMENTO : LES DÉLAIS DE RÉSERVATION SUR LE PORTAIL FAMILLE

En cette période de rentrée, une rentrée un peu différente des autres du fait du contexte sanitaire que nous traversons, le fonctionnement de certains services a dû s'adapter aux nouvelles contraintes. C'est le cas du service scolaire qui a adapté ses modalités pour garantir un accueil des enfants dans les meilleures conditions et dans le respect des protocoles requis. Ainsi, vous pouvez faire les réservations / modifications sur le Portail famille :

Pour l'accueil périscolaire et la restauration scolaire :

- Jusqu'au vendredi avant 16h pour les réservations et modifications qui concernent les journées de lundi et mardi.
- Jusqu'au lundi avant 16h pour les réservations et modifications qui concernent les journées de jeudi et vendredi.

Pour le ramassage scolaire :
Réservations ou modifications jusqu'au vendredi avant 16h, avant la semaine concernée.

Pour le mercredi :
Réservations ou modifications jusqu'au lundi 16 heures, précédent le mercredi concerné.

Plus d'informations sur la rubrique scolaire du site www.ondres.fr.

PIJ : DES SESSIONS DE SENSIBILISATION À LA PLAGE

Durant l'été 2020, la plage d'Ondres a été le terrain de travail de certains animateurs jeunesse et PIJ du secteur ! En effet, à plusieurs reprises durant la période estivale, le PIJ d'Ondres, accompagné de celui de Saint-Martin de Seignanx, est parti à la rencontre des jeunes dans le cadre des « mardis prévention ».

Les objectifs ? Mieux connaître leurs questionnements, répondre à ces derniers, aborder des thèmes tels que l'alcool et de la sexualité par le biais de petits jeux de vrai / faux, de distribution d'éthylotests et de préservatifs…

L'informateur PIJ a aussi rappelé aux jeunes, à cette occasion, l'existence de nombreux dispositifs qui leur sont destinés et pour lesquels le PIJ peut les accompagner, par exemple : Destin'action, Pack XL mobilité aide au permis, mobilité, volontariat… De vrais temps d'échange, instructifs et ludiques, avec la jeunesse ! ■

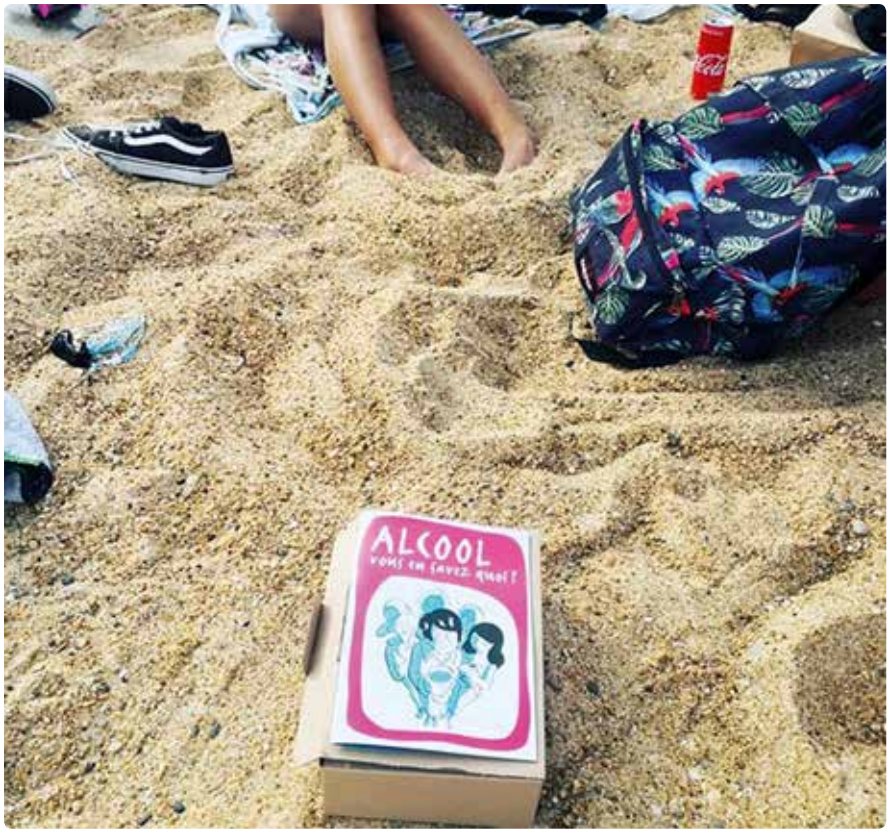

MAISON DES JEUNES : ILS ONT FAIT DE LA RADIO !

Dans le cadre de la programmation jeunesse de l'été 2020 à Ondres, en ce mois d'août, quelques jeunes volontaires de la commune ont participé à l'atelier « Je fais de la radio » proposé par la Maison des jeunes et les FRANCAS dans le cadre de la «Caravane des FRANCAS» des Landes.

Cette expérience a permis de nombreux échanges enrichissants autour de différents thèmes tels que : la différence, la protection de l'environnement, etc.

L'objectif de cette activité jeunesse était de permettre aux jeunes d'appréhender l'univers des médias et de l'information tout en s'exprimant en tant que citoyen.

Le teaser audio de l'émission ainsi que l'émission dans son intégralité sont à découvrir en ligne sur le site www.ondres.fr, rubrique « Jeunesse ». ■

LE GASCON EN PARTAGE

Perqué ne i a pas mei nat elefant uei a Ondres.

Abans-díser : Que tornam publicar ua navèra seria de condes qui's son passats a Ondres, be i a bèth temps d'aquò !…

Un còp èra, que i avè elefants sus la còsta landesa, e mei particularament a Ondres, près de l'estanh de Garròs. Que vivèn aquí au ras de l'estanh, a costat de las bòrdas de las Baishas e de las Galhèras. Qu'èran duas bòrdas vesias on los meitadèrs de l'endret e's neurivan poras e porets, dab quauques guits, quauquas aucas, polòis e pintradas tanben.

Que cau díser que l'èrba deu parçan, l'auguicha, èra fòrt bona, e que i avè de qué prucar e se'n hartar lo molet. Qu'es aqui que los elefants e s'èran tanben installats be i a bèra pausa, de temps immemoriaus. Que's passavan las jornadas a pèisher auguicha, e que'us en calèva. Mes qu'èra tan abondosa que ne'n mancavan pas james… Que n'i avè tà tots, poralha com gròssas bèstias.

Un jorn, lo hasan de la parguia que se'n vienó véder de mei près com l'elefant e's minjava l'èrba, dab l'ajuda de la soa trompa. Que se l'espiè longtemps, que's clinè lo còth e lo cap, e qu'acabè per disé'u : « Que minjas hòrt, mes qu'èi enveja de har un jòc dab tu totun. E vòs jogar que mingi mei que tu ? » E l'aut que responó : « Se vòs ! » E que comencèn de minjar. L'elefant que hasè gròssas bocadas, e que's prenè lo temps de béver entre cadua. Lo hasan, eth, n'arrestava pas de prucar la milhada que la bordalèra e'u versava suu pradèu. Mes qu'aimava tanben tastar calhavets, vèrmis, e autas escaribòlas. À mijorn, l'elefant que s'arrestè ua pausa entà's har un

cluc, quan lo hasan e contunhè de prucar shens préner alen.

Lo ser, quan lo hasan e pugè suu porèr entà's passar la nueit, l'elefant que s'alonquè çà-o-là, arrepastat, entà dromir eth tanben

Lo lendoman de matin, a l'esguit deu jorn, quan l'elefant e's deishudè, lo hasan qu'èra dejà au trabalh. Qu'avè tornat començar de minjar shens pèrder temps. E que minjava, que minjava… L'elefant que hasè tostemps d'autan gròssas bocadas, mes que n'avó banlèu pro.

Que s'arrestè en díser : « Que n'èi pro de har lo jòc ! Ne t'estancas donc pas james de minjar ! Qu'arrenoncii… Que declari donc qu'ès tu lo mei gran minjaire de tot lo parçan ! »

Alavetz, de gai e de contentèr, lo hasan que s'esparvolè per dessús lo cap de l'elefant, e que querequequegè : « Querequequé ! Que soi jo lo mei gran minjaire deu parçan ! Querequequé !… »

E que contunhè de piucar, dab lo son peruc, lo brum de mosquits qui s'èran lhevats au dessús deu cap de l'elefant. Qu'èram suu cantèr de l'aiga, e lo ser, los mosquits que i èran nombrós.

Tot d'un còp, dab l'escurada qui arribava, lo hasan que's manquè un mosquit e que piuquè en plen suu cap de l'elefant.

Alavetz, l'elefant, eishentat deu goludèr deu hasan, que bramè : « Ajuda, ajuda ! Lo hasan que'm vòu minjar ! Qu'a enqüèra hami… »

E, dab tot lo ligòt, que s'escapè deus quate pès, a hum de calhaus, tot dret de cap a mijorn. Que's passè los Pirenèus shens de s'arrestar, que's traversè tota l'Espanha, que banhè com un hòu a las Colomnas d'Ercule, e que passè en Africa, d'on n'es pas james tornat !

Aquí perqué los elefants ne viven pas mèi a nòste, a Ondres, sus la còsta landesa, près de l'estanh de Garròs, on hè tant bon víver, au pè deu castèth de l'Arròca, lo « gar » o lo « tuc » o enqüèra lo « turc », mei comunaument aperat tanben « la montanha », la duna deu dehens de las tèrras, situada a tot escaç ua lèga de la mar, on Ador e vienè tumar deu temps quan s'anava getar au Bocau de Diu… ■

LEXIC :

abondós (aboundous) : abondant
acabar (acaba) : achever, finir.
a hum de calhau (a hum de caillaou) : à toute vitesse.
aiga (aygue) : eau.
aimar (ayma) : aimer.
ajuda (ayude) : aide.
alavetz (alabetz) : alors.
alen (aleun) : haleine.
aloncar (alounca) : allonger.
aquí (aqui) : là.
arrenonciar (arrenouncia) : renoncer.
arrepastat (arrepastat) : repus.
arrestar (arreusta) : arrêter.
auca (aouque) : oie.
auguicha (aouguitye) : molinie.
aut (aout) : autre.
banhar (bagna) : nager.
banlèu (balèou) : bientôt.
bèstia (bèsti) : animal, bête.
bèth / bèra (bèt / bère) : beau / belle.
béver (beuoue) : boire.
bocada (boucade) : bouchée.
Bocau de Diu (Boucaou de Diou) : Capbreton.
bòrda (borde) : la ferme.
bordalèr (bourdalè) : fermier.
bramar (brama) : bramer, hurler.
brum (brum) : nuage.
cadua (caduoue) : chacune.
calhavet (caillaouet) : caillou.
cantèr (cantè) : bord.
cap (cap) : la tête.
çà-o-là (çaoula) : quelque part.
castèth de l'Arròca (castèt de l'Arroque) : château de la Roque.
clinar (clina) : incliner, pencher.
cluc (cluc) : somme, sieste.
Colomnas d'Ercule (couloumnes d'Ercule) : Détroit de Gibraltar.
començar (coumeunça) : commencer.
contentèr (counteuntè) : contentement.
contunhar (countugna) : continuer.
còsta (coste) : côte.
costat (coustat) : côté.
còth (cot) : cou.
dab (dap) : avec.
de qué (de que) : de quoi.
deishudar (dechuda) : réveiller.
díser (dise) : dire.
dromir (droumi) : dormir.
eishentat (eucheuntat) : effrayé. elefant (éléphant) : éléphant.
endret (eundreut) : endroit.
enqüèra (euncouère) : encore.
enveja (eumbeuye) : envie.
èrba (èrbe) : l'herbe.
escapar (euscapa) : échapper.
escaribòla (euscaribole) : bestiole.
escàs (tot) (tout euscas) : à peine.
escurada (euscurade) : obscurité.
esguit (eusguit) : pointe (du jour).
esparvolar (eusparboula) : s'envoler.
espiar (euspia) : regarder.
estancar (eustanca) : arrêter. estanh (eustagn) : étang.
eth (eut) : lui.
fòrt (fort) : très.
gai (gay) joie.
goludèr (gouludè) : voracité.
gros (gros) : gros.
guit (guit) : canard.
hami (hami) : faim.
har (ha) : faire.
hartar (harta) : rassasier.
hasan (hasan) : coq.
hòu (hoou) : fou.
immemoriau (immemouriaou) : immémorial.
installar (installa) : installer.
jamés (yameus) : jamais.
jòc (yoc) : jeu, pari.
jogar (youga) : parier.
jornada (yournade) : journée.
landesa (landeuse) : landaise.
lendoman (lendouman) : lendemain.
lhevar (lieoua) : lever.
ligòt (ligot) : troupeau.
mancar (manca) : manquer.
mèi (mèy) : plus.
meitadèr (meuytadè) : métayer.
mijorn (miyourn) : midi, sud.
milhada (millade) : mil, millet.
minjaire (mindyayre) : mangeur.
minjar (mindya) : manger.
molet (mouleut) : le gésier.
mosquit (mousquit) : moustique.
neurir (neuouri) : élever.
nueit (noueuyt) : nuit.
parçan (parsan) : la région.
particularament (particularemeun) : particulièrement.
passar (passa) : passer.
pausa (paouse) : moment.
pàisher (pache) : paître.
parguia (parguie) : basse-cour.
pè (pè) : pied.
peruc (peuruc) : bec.
pintrada (pintrade) : pintade. polòi (pouloy) : dindon.
pora (poure) : poule.
poralha (pouraille) : volaille.
porèr (pourè) : poulailler.
poret (poureut) : poulet.
pradèu (pradèou) : aérial.
préner (preune) : prendre.
pro (prou) : assez.
prucar (pruca) : picorer.
pujar (puya) : monter.
quan (couan) : alors que, quand.
quauques (caouques) : quelques.
que cau (que caou) : il faut.
quequerequejar (quequerequeya) : pousser le cocorico.
respóner (reuspoune) : répondre.
ser (ser) : soir.
se vòs (se bos) : si tu veux. shens (cheuns) : sans.
tà (ta) : pour
tanben (tabeuy) : aussi.
tastar (tasta) : goûter.
tornar (tourna) : revenir.
tots (touts) : tous.
totun (toutun) : quand même.
trabalh (trabail) : travail.
trompa (troumpe) : trompe.
tu (tu) : toi.
tumar (tuma) : heurter de la tête.
un còp èra (un cop ère) : il était une fois.
vèrmi (bèrmi) : ver.
versar (beussa) : verser.
vesía (beusie) : voisine.
víver (bioue) : vivre.

NB : En Français comme en Gascon, le verbe à l'infinitif prend un « r » final, mais celui-ci ne se prononce pas.

LA LUDO-BIBLIOTHÈQUE RÉAMÉNAGÉE

Après un temps de confinement, où les ludo-bibliothécaires d'Ondres n'ont pas manqué d'imagination pour vous proposer des activités « à distance », dès le 11 mai, la bibliothèque a rouvert progressivement dans les conditions sanitaires requises.
Si un service de portage de livres a d'emblée été mis en place (service qui se poursuit) afin d'apporter de la lecture aux adhérents qui ne souhaitaient ou ne pouvaient se déplacer, les bibliothécaires ont aussi profité de cette fermeture forcée pour réaménager certains espaces : réorganisation des rayonnages de romans et de documentaires, mise en place d'une première partie de la signalétique, mise en valeur des livres, afin de faciliter votre choix de livres et vous offrir plus de confort…

Nous vous conseillons la visite puisque depuis le 8 septembre la bibliothèque a repris ses horaires habituels. Vous pourrez emprunter vos documents et les consulter sur place, en respectant les distances. La ludothèque est à nouveau ouverte mais uniquement pour le prêt à domicile.

À noter aussi que, depuis le mois de juin, la ludo-bibliothèque dispose d'une boîte de retour de prêts vous permettant de déposer vos documents (hormis les jeux) lorsque la bibliothèque est fermée. ■

BIBLIOTHÈQUE : À L'AIR "LIVRES" CET ÉTÉ…

Cet été, puisqu'il vous était impossible de venir fréquenter la ludo-bibliothèque d'Ondres dans les conditions optimales et habituelles, c'est la ludo-bibliothèque qui est venue à vous ! En effet, en vue de développer des actions « hors les murs », les ludo-bibliothécaires

ont créé les rendez-vous « À l'air livres… », des temps dédiés à la petite enfance et à l'enfance jusqu'à 8 ans. Au programme : découverte de livres, histoires sur les thèmes des vacances, de la nature et du bord de mer, partage, humour et émotions autour de l'univers du livre… ■

LES COUPS DE CŒUR DE LA LUDO-BIBLIOTHÈQUE !

Les règles d'or de l'organisation en famille, Marion Mc Guinness, Mango, collection Bien être autrement, 2019 : La période de rentrée est un moment propice pour repenser son organisation familiale. Ce livre donne quelques astuces pour aider à trouver un équilibre entre organisation et souplesse. Il nous indique comment réguler le quotidien, impliquer les enfants tout en favorisant leur autonomie, gérer son budget et surtout garder des moments pour soi. Le temps ainsi gagné permet de faire plus de chose en famille et contribue au bien-être de tous.

Les sept étoiles du nord, Abi Elphinstone, Gallimard jeunesse, 2020 : La maléfique reine des Glaces règne sur les terres gelées d'Erkenwald. Pour changer le destin du royaume, Eska, une jeune dresseuse d'aigles, et Flint, un inventeur à l'imagination infinie, se lancent dans un voyage qui les mènera des monts Eternels jusqu'aux confins de notre monde. Les sept étoiles du Nord nous transportent dans un univers de glaces, de forêts boréales et de tribus ancestrales qui évoquent la mythologie nordique. Découvrez le récit vibrant, subtil et empreint d'humour d'une nouvelle auteure. ■

UN PREMIER PROGRAMME TRIMESTRIEL À DÉCOUVRIR

Pour la ludo-bibliothèque d'Ondres, c'est aussi la rentrée. C'est pourquoi la structure vous propose de découvrir son tout nouveau programme trimestriel qui s'étend jusqu'au 22 décembre 2020. Au programme ? Expositions, projections, ateliers, lectures, rencontres, spectacles, jeux, balade contée… Il y en a pour tous les goûts et tous les âges ! Bonne découverte ! Le programme est disponible gratuitement dans toutes les structures communales, à l'Office de tourisme, dans certains commerces ondrais et également téléchargeables en ligne sur www.ondres.fr et sur la page Facebook Ville d'Ondres. ■

L'AGENDA DE SEP. À DÉC. 2020

OCTOBRE

- **Samedi 3 octobre :** 10h30, Contes de pays, ludo-bibliothèque* • 11h30, spectacle d'échasses, devant la ludo-bibliothèque*
- **Samedi 10 octobre :** 10h30, spectacle « L'Adour n'est pas un long fleuve tranquille », ludo-bibliothèque* • 15h, balade contée le long de l'ancien lit de l'Adour, rdv au parking de la ludo-bibliothèque*

NOVEMBRE

- **Dimanche 22 :** Sainte-Cécile (sous réserve d'une évolution favorable de la situation sanitaire)
- **Vendredi 27 à samedi 29 :** marché de Noël (sous réserve d'une évolution favorable de la situation sanitaire)

DÉCEMBRE

- **Vendredi 18 :** sapin de Noël place Richard Feuillet

** Dans le cadre d'Itinéraires*

Retrouvez l'intégralité du programme trimestriel « septembre à décembre 2020 » de la ludo-bibliothèque dans les structures communales et commerces, sur www.ondres.fr et sur la page Facebook Ville d'Ondres. ■

CSF : LE POINT SUR LES ACTIONS

La rentrée 2020-2021 est l'occasion pour nous, comme chaque année, de vous informer de nos nouveaux projets et de faire le point sur nos différentes actions en espérant que vous n'avez pas trop souffert du confinement et de ses conséquences vous et vos proches.

Rencontres organisées en 2019 : nous avons organisé 2 rencontres qui ont rencontré un vif succès. L'assistance nombreuse, a beaucoup échangé et s'est montrée intéressée par les différents points abordés.

- Une réunion animée par le Docteur Suberpie-Maupas, concernant les soins palliatifs et les directives anticipées
- Une réunion avec Maître Coyola, concernant la pratique de la fonction de notaire et de ses missions

Partenariat avec Maître Gardenia : nous continuons notre partenariat avec notre avocat – Maître Gardenia – qui assure une permanence tous les 2 mois dans nos locaux. Nous avons des entretiens téléphoniques réguliers entre les permanences afin de régler les dossiers plus complexes et exigeants une réponse plus rapide.

Ce partenariat est très apprécié par nos adhérents et constitue une aide précieuse pour notre Association. Nous rappelons que tous types de dossiers peuvent être traités (familiaux, consommation, voyages, litiges construction, etc.).

Ateliers « forme et équilibre » et « mémoire » : nous envisageons de renouveler l'organisation de ces 2 ateliers qui ont été très appréciés et pour lesquels nous avons reçu des demandes afin de réitérer l'expérience.
Bien sûr, en dehors de ces informations et nouveautés, la C.S.F. est toujours présente et à votre écoute pour vous aider et vous accompagner dans les domaines suivants :
- Information et défense des locataires
- Information et défense des consommateurs
- Entraide scolaire au niveau collège et lycée
- Aide aux devoirs pour les enfants du primaire
- Cours d'Espagnol pour adultes
- Aide et accompagnement à la constitution et au suivi des dossiers de surendettement

Nos permanences continuent de se tenir Place Richard Feuillet à Ondres le lundi de 16h à 19h et les mercredis et vendredi de 9h à 12h. Vous pouvez également nous joindre par téléphone au 05 59 45 25 92 ■

L'APE-FCPE FAIT SA RENTRÉE !

C'est une rentrée scolaire 2020 toute particulière pour l'association des Parents d'Élèves d'Ondres.
En effet Nathalie Gourgues présidente depuis 10 ans laisse sa place et c'est avec une grande émotion qu'un nouveau bureau se met en place. Son dynamisme indéfectible et son sens de l'abnégation hors du commun marqueront pour longtemps les esprits. Tous les membres de l'association la remercient des actions menées durant toutes ces années, et ce toujours dans l'intérêt des enfants.

L'APE regroupe 2 associations :
- Un conseil local FCPE agissant dans le cadre de la coéducation au sein des écoles. Les parents adhérents ont pu s'exprimer l'an dernier sur les rythmes scolaires ou sur les conditions de continuité pédagogique si particulières lors de la crise sanitaire en collaboration avec les équipes enseignantes, encadrantes et municipales.
- Une Amicale des Parents d'Élèves dynamique et conviviale. Habituellement les familles participent activement à l'organisation de manifestations (vide-greniers, soirée dansante, buvettes), cependant nous espérons que ces actions interrompues depuis le début de la crise sanitaire pourront reprendre prochainement.

L'APE c'est d'abord une dimension sociale par la création de liens entre les parents, les équipes enseignantes et encadrantes en participant aux conseils d'écoles et à différentes commissions éducatives. Ensuite nous dynamisons l'école en organisant notre traditionnelle fête des écoles, le carnaval et les animations de Noël. Nos manifestations, au cours desquelles nous favorisons l'écoresponsabilité, permettent de récolter des fonds pour financer les projets pédagogiques des écoles : piscine, sauvetage côtier, patinoire, potager, stage théâtre, sorties cinéma ou théâtre, sorties nature…

Que vous souhaitiez vous impliquer dans la vie des écoles ou que vous vouliez goûter à l'organisation de nos évènements, rejoignez-nous, il y a forcément une place pour vous !

Toutes les idées et les aides selon la disponibilité de chacun, sont les bienvenues. Pour nous rejoindre, vous pouvez déposer les bulletins d'adhésion FCPE et / ou Amicale dans les boîtes aux lettres devant chaque école.

Pour plus de renseignements vous pouvez visiter notre site internet www.apeondres.fr ou notre page Facebook APE Ondres.

Contacts :
Mail : ape.ondres@gmail.com
Tél. 07 85 95 14 77
ou Anne Maillard 06 22 75 81 17 ■

NOUVELLE ÈRE POUR LES BERGERS DU SEIGNANX !

Année particulière pour nos bergères et bergers qui suite à la crise sanitaire ont vu leur saison compromise suite à de nombreuses prestations annulées… Dès le feu vert accordé, ils n'ont pas perdu de temps pour rechausser leurs jambes de bois ! Entraînements intensifs pour pouvoir honorer les quelques représentations maintenues notamment sur les célèbres marchés du terroir du Seignanx organisés par l'Office de tourisme d'Ondres. Marchés auxquels ils participent déjà depuis plusieurs années. Année d'autant plus particulière puisque, les Bergers du Seignanx ont quitté leur local où ils s'y entraînaient depuis plus de 30 ans pour s'en diriger vers un nouveau à quelques pas !

Désormais ils se trouvent au mur à Gauche de Larrendart à Ondres où ils espèrent vous voir nombreux. Petits comme grands, garçons ou filles âgés d'au minimum 7 ans, les Bergers du Seignanx vous attendent perchés sur leurs grandes échasses les vendredis 11, 18 et 25 septembre pour une initiation gratuite et sans engagement de 19h à 20h30.

N'hésitez pas à aller faire un tour, pour découvrir leur univers tant folklorique que sportif ! ». ■

DANSE COUNTRY : REPRISE DES COURS CHEZ LES REBEL DANCERS

Vous aimez la musique country ? Vous aimerez aussi la danse, une activité ludique et conviviale accessible à tous ! Pour une rentrée pleine de bonne humeur, les Rebel Dancers vous accueillent dès le 15 septembre, les mardis et jeudis de 19h à 20h, salle Dous Maynadyes, avenue de la plage à Ondres.

Pour tout renseignement, appelez Sophie au 06 08 50 93 40 ou Karine au 06 16 91 38 62 ■

CSO : REPRISE DES COURS DÈS LE 14 SEPTEMBRE !

Chaque année depuis 10 ans, la section Danse et Zumba du Cso nous réjouit par son spectacle et ses idées chorégraphiques portées par des adhérents fiers et enthousiastes. Avec les situations totalement inédites liées au virus, et malgré des cours donnés en visio, le CSO Danse et Zumba s'est senti orphelin en juin.
Pourtant, il relève ses manches, regarde vers l'avant confiant et serein. La magie de la création plein les mains, le cœur gourmand de retrouvailles joyeuses, le corps motivé et avide de renaître dans toute son amplitude gestuelle, la section revient en septembre avec 2 nouveaux cours.
Zumba enfants, ados ou adultes, Danse Classique avec un cours spécifique pointe et la présence de la magnifique Marilyn, Modern Jazz tous niveaux, stage de claquette et Contemporain le jeudi !!!! 19 cours pour se faire plaisir et sentir renaître en soi la vie en mouvement !! Laetitia vous accueillera dès le 14 septembre.

Pour les autres sections (Judo, Yoga, Boxe ou Karaté) et pour les inscriptions, retrouvez toutes les informations sur notre site : http://www.ondres-cso.com/ ■

LE POINT DE L'ACCA, APRÈS L'AG DE JUIN

Le décret n° 2020-583 du 18 mai 2020 a officiellement donné quitus au conseil d'administration des fédérations pour agir en lieu et place des assemblées générales en ce qui concerne les ACCA par extension nous sommes dans la même situation. L'assemblée générale de l'ACCA d'Ondres a eu lieu mercredi 24 juin 2020 en présence du conseil d'administration.

Compte rendu financier : il fait apparaître un bilan négatif de 504 €. La contribution territoriale de 1850 € nous a plombé notre budget, cette année elle est de 1000 €. Le prix des cartes reste inchangé 30 €. L'an prochain il n'y aura pas de contribution territoriale et la FDC40 tient ses positions, afin de faire évoluer la loi d'indemnisation, la fédération nationale a enclenché officiellement la demande d'abrogation, c'est un processus long, mais nous espérons un retour début 2021.

Plan de chasse chevreuil : 65 animaux sur 3 ans, la première battue aura lieu comme les années précédentes le jour de l'ouverture de la chasse le 13 septembre ainsi que les 2 week-ends suivant. Renard : 18 piégés depuis le début de l'année. Sanglier : la saison dernière il a été prélevé 25 animaux, pour l'instant peu dégâts, nous avons repris les battues le 1er juin (12 sangliers prélevés). Corneilles : cette année elles causent plus de dégâts sur les cultures que les sangliers nos piégeurs sont sur le pied de guerre (35 prélevées en 3 semaines).

Art 10 du règlement de chasse : cet article qui est remis en même temps que les cartes est pratiquement inchangé quelques rajustements. Cette année nous avons plusieurs plaintes car des chasseurs utilisent les dispositifs de repérage des chiens qui marquent l'arrêt (c'est justement l'art 10 du règlement de chasse qui l'interdit) nous serons vigilants pour la saison à venir la garderie est avisée.

Assurance chasse : le 17 juin nous avons appris qu'Axa ne faisait plus les assurances chasse, donc cette année nous ne distribuerons que les cartes, il vous reste la solution de la prendre à la FDC en même temps que votre permis.

Composition du bureau :
Président : J.-J. DURU,
vice-président : A. Lesca,
secrétaire : M. Lagarde,
trésorier : F. Nicou,
administrateurs : J.-P. Labadie,
E. Corrihons, conseillers techniques :
N. Duru, J.-M. Larrieu Camy ■

DANSEZ AU RYTHME DES PERCUSSIONS AVEC DUMBA

L'association DUMBA reprendra les cours de Danses Africaines le mardi 15 septembre dans la salle de danse de l'Espace Capranie. Danses des forêts et danses des pays du Sahel, au rythme des percussions jouées par des musiciens professionnels africains, les cours permettent de retrouver la part ancestrale de notre humanité dans une ambiance décontractée et conviviale.
Contacts : Marie-Françoise au 0611915853
Isabelle au 0680757942
afrorelax@gmail.com ■

FEPO : LE MOT DU PRÉSIDENT

Drôle d'année qui laissera des traces dans l'histoire du Foyer avec ce virus qui s'est invité et a stoppé net nos activités et qui, aujourd'hui, nous laisse dans l'incertitude quant à une reprise qui devrait intervenir dans quelques jours.
Et pour ajouter aux difficultés, c'est Claude, notre emblématique Président qui s'est retiré début juillet. Certes, ce départ était prévu, compréhensible aussi, redouté surtout et il laisse orphelins ceux qui œuvraient dans son sillage. Mais nous le savons, il restera près de ceux qui continuent sa mission, toujours disponible pour un avis, un conseil.
Le choc passé, c'est une équipe diminuée mais motivée qui s'est mise immédiatement au travail. Les finances ont été au cœur des préoccupations avec le paiement intégral des salaires. Mais l'équilibre financier est assuré à ce jour, l'équipe ayant longuement planché sur le sujet.
Pour l'instant, l'édifice est stable, mais il repose sur une poignée de volontaires et peut donc vaciller à tout moment. Ces bénévoles sont certes décidés à poursuivre leur tâche, mais il est impératif de les renforcer et il est souhaitable, voire indispensable que des bonnes volontés se manifestent lors de notre prochaine Assemblée Générale pour les épauler. Il en va de la survie de cette association qui nous est si chère. ■

Le Président par intérim
A. R. Maubourguet

FEPO : ZOOM SUR LES ACTIVITÉS

ACTIVITÉS & ANIMATEURS	HORAIRES ET LIEUX	PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS	RESPONSABLE
ANGLAIS Christiane Ung	Débutants : lundi 14h-15h30 au foyer	85 €/an	Dany Zubillaga 06 60 40 15 48
Catherine Cronel	Intermédiaires : 10h15-12h15 mardi au foyer	170 €/an	
AQUARELLE Dany Oyharçabal	Mardi 20h30-22h30 et jeudi 14h30-16h30 au foyer	10 €	Jocelyne Michel 06 47 24 90 19
ART FLORAL Céline Berthelot	Un jeudi par mois au foyer soit : 12h30 à 14h / soit : 18h30 à 20h	36 € la séance et minutie 26 €	Inscription secretariat/ du Foyer 05 59 45 38 39
INFORMATIQUE Michel Arino	Vendredi 14h-15h30 au foyer	85 €/an	Michel Arino 06 31 00 73 80
THÉÂTRE Cie Hecho en Casa Viviana Souza, Rodolphe Aja	Adultes : jeudi 19h-22h Salle Capranie	390 €/an	Sandra Rouchut-Poeuf 06 26 15 37 68
Camille Duchesne	Ados : (11-14 ans) mercredi 15h-17h Salle Capranie	280 €/an	Josiane Jazet 05 59 25 57 95 06 64 61 96 17
Coralie Blain	Enfants : (7-10 ans) mercredi 17h-19h Salle Capranie	280 €/an	Josiane Jazet 05 59 25 57 95 06 64 61 96 17
CYCLOS Régis Maubourguet	Mercredi matin horaires selon saison RDV au foyer	10 €	Régis Maubourguet 06 40 16 24 89
GYM D'ENTRETIEN Maïté Lafontaine	Mardi 10h30-11h30 et vendredi 9h-10h Salle gym Capranie	100 €/an	Anne Lecrivain 06 49 47 49 44 M Jo Champagne 06 76 10 58 01
GYM KINÉ Kinés	Jeudi 14h-15h Salle gym Capranie	50 €/an	Jean Théodore 05 59 45 33 87
GYM POUR TOUS Marie/Rime	Lundi 18h30-19h30/ou/jeudi 12 h30 - 13h30 Salle gym Capranie	50 €/an	Maurie Moll 06 84 39 61 30
MARCHE EN PLAINE J-Claude, Maïté	Jeudi 9h (stade)	10 €/an	JC Loumagne 06 84 56 93 00
PILATES Marie Rime	Lundi 11h-12h Salle gym Capranie	63 €/an	Claudine Millot 06 85 93 34 95
	Mercredi 11h-12h Salle gym Capranie	63 €/an	
	Vendredi 17h00 -18h00 Salle gym Capranie	63 €/an	
TAÏ CHI CHUAN Jean Claude Labrouche	Jeudi 17h-18h30 Salle gym Capranie	40 €/an	Jean/ Claude/Labrouche 06/84 44 97 45
RANDO EN MONTAGNE Gilbert, Sylvie, Babé, Michel, J-Pierre, J-Claude, Nicole	Lundi 8h45 (RDV au foyer)	20 €/an	Sylvie Bathelier 06 70 80 09 34
STRETCHING Marie Rime	Lundi 16h-17h au Maynadyes	63 €/an	M. Claude Dumas-Voynnet 05/59/45 36 39
TENNIS DE TABLE Brigitte Bordenave	Mercredi 17h-19h et vendredi 17h-19h à Larrendart	10 €/an	Brigitte Bordenave 06 59 52 21 38
VOLLEY MIXTE Guillaume/Suret	Lundi 19h-22h et mercredi 19h-22h à Larrendart	20 €/an	Guillaume Suret 06 22 40 34 50
YOGA Maïtexu et Jackie	Mardi 9h-10h30 et vendredi 10h-11h30 Salle gym Capranie	130 €/an	Marie-Claude Dumas-Voynnet 05 59 45 36 39
	Vendredi 12h-13h30 Salle gym Capranie	70 €/an	
BRIDGE Anne Lécrivain	Lundi 20h au foyer	10 €	Anne Lécrivain 05 59 45 25 50
COUTURE Monique Million	Mardi 14h-17h au foyer	10 €	Monique Million 05 59 45 13 79 06 44 15 98 25
HISTOIRE LOCALE Ketty Mondenx, Michèle Lapeyre	1er mardi de chaque mois à 17h au foyer	10 €	Ketty Mondenx 05 59 45 34 45
SENIORS ... ET POUR TOUS LES ADHÉRENTS	Lundi et vendredi 14h-18h au foyer : rencontres, goûters, jeux... Repas le vendredi au foyer. S'inscrire le mercredi auprès de Colette Lochian	14 € le repas	Colette Lochian 05 59 45 32 44 06 20 06 64 65
SORTIES, VISITES	Renseignements auprès du secrétariat		05 59 45 38 39
SECRÉTARIAT Églantine MAYRARGUE	Permanences : foyer Yvonne Loiseau - Place R. Feuillet mardi et jeudi de 14h30 à 17h		05 59 45 38 39

LE POINT SUR LA RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE NUISANCES

Tout au long de l'année, et notamment durant la période printanière et estivale, le service de la Police Municipale d'Ondres reçoit régulièrement des plaintes pour des nuisances sonores liées à des travaux de jardinage et/ou de bricolage. Aussi nous vous rappelons qu'en vertu de l'Arrêté municipal de prévention des nuisances sonores et de lutte contre les bruits du voisinage, en date du 27 juin 2013 : « Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent ». À cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 9h à 12h et de 14h à 18h
- les samedis de 9h à 12h
- et de 15h à 18h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Le service de la Police Municipale se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement complémentaire au : 06 65 22 32 80.
À noter aussi, pour rappel, que depuis l'arrêté préfectoral du 7 juillet 2004, il est interdit de procéder au brûlage de résidus de jardins (résidus de tailles…) en tout temps et en tout lieu du département. Il est également interdit à quiconque d'allumer un feu à l'intérieur du périmètre forestier.

Retrouvez les arrêtés municipaux associés en ligne sur www.ondres.fr, rubrique police municipale. ■

LINKY : VOUS POUVEZ LE REFUSER !

Mois après mois, ENEDIS ou l'un de ses prestataires, remplace progressivement les compteurs électriques des habitations françaises par le compteur Linky. Si ENEDIS indique aux abonnés qu'ils n'ont pas le choix, sachez qu'il vous est en réalité tout à fait possible de refuser le compteur Linky.
IMPORTANT : si la loi donne effectivement obligation à ENEDIS de poser des compteurs chez les particuliers, elle ne l'autorise pas pour autant à rentrer librement dans vos domiciles sans autorisation préalable. Ainsi, vous pouvez si vous le souhaitez-vous opposer au changement de votre compteur, en ne donnant pas accès à ce dernier. Vous risquerez certainement d'avoir des appels et courriers de relance mais vous n'êtes pas tenus d'y répondre.
De plus, même en cas de refus du compteur Linky, vous ne pourrez ni être facturé des futurs relevés, ni voir votre courant coupé. Ainsi, si votre compteur est à l'intérieur de votre domicile, vous pouvez refuser l'intervention. Si votre compteur est en extérieur, vous pouvez inscrire votre refus de changement sur un écriteau et prendre votre installation en photo. En cas de changement quand même et d'effraction, vous aurez ainsi de quoi justifier du non-respect de votre volonté sur votre propriété. ■

PLAGE : BAIGNADE INTERDITE HORS PÉRIODE ESTIVALE

À titre préventif, et ce comme la plupart des communes limitrophes, notez que la baignade est interdite sur l'ensemble du littoral de la commune depuis le 14 septembre 2020 et ce jusqu'à l'ouverture de la baignade surveillée au mois de juin 2021. ■

INFO CONSO DE LA CSF : COMMENT ÉVITER LES DÉMARCHAGES TÉLÉPHONIQUES ?

Il s'agit souvent de harcèlement téléphonique, pratique commerciale agressive dont le but est de vous forcer à acheter un bien ou un service.
Vous n'êtes pas à l'abri, non plus, de certaines arnaques qui vous incitent à rappeler un numéro surtaxé ou encore les faux appels de grandes enseignes, utilisés par les escrocs pour obtenir vos données personnelles.

Voici quelques conseils si vous recevez un appel :
- Décrochez (sinon les démarcheurs continueront à vous appeler) mais faites savoir immédiatement que vous n'êtes pas intéressés
- Ne raccrochez pas sans explication au milieu de la conversation, ne dites pas « ce n'est pas le bon moment car le démarcheur rappellera. Soyez simplement ferme et exigez de ne plus être rappelé
- N'acceptez JAMAIS une offre immédiatement. Toute offre doit être faite par écrit et mentionner un certain nombre d'informations obligatoires
- Ne répondez JAMAIS aux textos gagnants et ne rappelez pas de numéro inconnu
- Ne transmettez JAMAIS VOS DONNÉES PERSONNELLES.

Il vous est possible de vous inscrire en ligne sur la liste « anti démarchage » BLOCTEL. Inscription gratuite et valable 3 ans.
Enfin vous pouvez effectuer un signalement sur le site « Signalement.gouv.fr » ou par téléphone au 33700 si vous avez été victime d'une arnaque téléphonique, vous pouvez déposer plainte pour escroquerie auprès de la CNIL, de la gendarmerie ou de la police.

La CSF est à votre disposition, place Richard Feuillet, ou au 0559452592 pour tout complément d'information. Nos permanences ont lieu le lundi de 16h à 19h et les mercredis et vendredis de 9h à 12h. ■

MAILLAGES : L'INTERGÉNÉRATIONNEL AU SERVICE DE TOUS

L'association Maillages met l'intergénérationnel au service des seniors, des aidants, des familles et des jeunes. Maillages travaille ainsi depuis 7 ans en Pays Basque dans le domaine de la cohabitation intergénérationnelle et solidaire avec pour objectifs :
- d'aider au maintien à domicile des personnes âgées
- de rompre leur isolement
- de favoriser l'accès au logement de personnes plus jeunes.

Pour parvenir à ces objectifs, l'association met en place :

- Des DUOS SENIORS / PERSONNES PLUS JEUNES qui partagent le toit de l'ancien. Celui-ci héberge gratuitement son hôte en échange d'une présence le soir et la nuit.
- Des RELAILLAGES : le relaillage s'adresse aux aidants familiaux et leur propose un répit de quelques heures ou de quelques jours par la présence d'un relayeur bénévole.
- Des FAMILLIAGES : le familliage est une formule qui permet à un jeune d'être hébergé et à une famille de vivre avec quelqu'un qui va pouvoir être rassuré par sa présence auprès de ses enfants le temps qu'elle rentre du travail.

Informations complémentaires :
maillages.org ■

SOLIDARITÉS : LA CAF ORGANISE DES SÉANCES D'INFORMATION AUX PARENTS EN SITUATION DE DIVORCE

La CAF des Landes, avec le concours de partenaires, a redéployé cette année des séances d'information collectives à l'attention des parents récemment séparés ou en cours de séparation. L'objectif est d'apporter aux familles des informations sur les différentes aides, services et dispositifs que les allocataires peuvent mobiliser face à ce changement de situation familiale. Cette offre de service est animée localement par les services d'accompagnement social de la CAF des Landes, la MSA Sud-Aquitaine, le CDAD (Conseil Départemental de l'Accès au Droit) et l'association AMCF (Accueil Médiation et Conflits Familiaux). La prochaine édition des réunions 2020 parents après la séparation aura lieu le 19 octobre 2020 de 12h1 à 13h45 à Mont de Marsan, à l'UDAF des Landes (550 rue René Darriet Salle Chalosse). ■

Pour rappel, pour ce qui relève des solidarités, le territoire dispose d'une assistance sociale au sein de la Maison landaise de la solidarité : 13 rue de Tichené, à Tarnos. 05 59 64 34 86